



# ReLatiONs

*Pour qui veut une société juste*

NUMÉRO 763  
mars 2013

## Le racisme à découvert

Un racisme sans races  
Vers une politique québécoise antiraciste?  
Égalité des sexes et stigmatisation  
L'islamophobie au Québec

**Centre justice et foi:**  
Trente ans d'engagement solidaire

6,00 \$



ARTISTE INVITÉ:  
OLIVIER HANIGAN

<b>ACTUALITÉS</b>	4
<b>HORIZONS</b> L'actualité de la théologie de la libération João Batista Libanio, s.j.	9
<b>LE CARNET</b> DE JOSÉ ACQUELIN Versets de l'orphelinat du monde	10
<b>CONFIDENCES À EMMA-ROSE</b> CHRONIQUE LITTÉRAIRE Le don de la vie Virginia Pésémapéo Bordeleau	28
<b>AILLEURS</b> Paraguay: les dessous d'une destitution Claude Morin	30
<b>REGARD</b> Trente ans d'engagement solidaire Élisabeth Garant	33
<b>DÉBAT</b> Les salons du livre: fidèles à leur mission? Robert Jasmin Marie-Ève Sévigny	36 37
<b>EN BREF</b>	38
<b>MULTIMÉDIAS</b>	39
<b>LIVRES</b>	40

Couverture: Photo: Olivier Hanigan

## DOSSIER

### LE RACISME À DÉCOUVERT

Si les idéologies fondées sur la notion de race ne sont plus tolérées dans nos sociétés libérales, le racisme n'en est pas disparu pour autant. Quels visages revêt aujourd'hui cette forme de discrimination? L'exclusion se fait-elle sur une base ethno-biologique ou plutôt sous prétexte de prétendues incompatibilités culturelles? L'islamophobie gagne-t-elle du terrain au Québec? Avons-nous une politique antiraciste digne de ce nom? Ce dossier cherchera à démasquer les nouveaux avatars d'un racisme toujours à l'œuvre dans notre société.

<b>Le racisme à découvert</b> Emiliano Arpin-Simonetti	11
<b>Un racisme sans races</b> Entrevue avec Étienne Balibar	13
<b>La Loi sur les Indiens</b> Aurélien Arnaud	16
<b>Vers une politique québécoise antiraciste?</b> Paul Eid et Micheline Labelle	18
<b>La discrimination à l'embauche</b> Marie-Thérèse Chicha	20
<b>Égalité des sexes et stigmatisation</b> Marie-Blanche Tahon	22
<b>Agir contre le racisme</b> Ricardo Lamour	23
<b>L'islamophobie au Québec</b> Georges Leroux	24

### ARTISTE INVITÉ

Olivier Hanigan est photographe depuis plus d'une dizaine d'années. Autodidacte, il a remporté de prestigieux prix québécois et canadiens. Il a réalisé des photoreportages un peu partout dans le monde: Irak, Pakistan, Afghanistan, Haïti, Cuba, Colombie, Inde, Népal, Thaïlande, sans oublier l'Europe et l'Amérique du Nord. La série de portraits publiés dans ce dossier cherche à faire ressortir le rire – qui est le propre de l'être humain – et ainsi notre commune humanité, quelles que soient nos origines, notre couleur de peau, notre religion, etc. Nous sommes tous de la même race, l'humaine, et le rire est une brèche dans le mur du racisme. <haniganphoto.com>

## FONDÉE EN 1941

La revue *Relations* est publiée par le Centre justice et foi, un centre d'analyse sociale progressiste fondé et soutenu par les Jésuites du Québec. Depuis plus de 70 ans, *Relations* œuvre à la promotion d'une société juste et solidaire en prenant parti pour les exclus et les plus démunis. Libre et indépendante, elle pose un regard critique sur les enjeux sociaux, économiques, politiques et religieux de notre époque.

**DIRECTRICE**  
Élisabeth Garant  
**RÉDACTEUR EN CHEF**  
Jean-Claude Ravet  
**RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE**  
Catherine Caron  
**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**  
Emiliano Arpin-Simonetti  
**TRADUCTION**  
Jean-Claude Ravet  
**DIRECTION ARTISTIQUE**  
Mathilde Hébert  
**ILLUSTRATIONS**  
Jacques Goldstyn  
**RÉVISION/CORRECTION**  
Éric Massé

**COMITÉ DE RÉDACTION**  
Gilles Bibeau, Eve-Lyne Couturier, Céline Dubé, Guy Dufresne, Mouloud Idir, Nicolas Milot, Agustí Nicolau, Guy Paiement, Rolande Pinard, Jacques Racine, Louis Rousseau, Cécile Sabourin

**COLLABORATEURS**  
José Acquelin, Gregory Baum, André Beauchamp, Jean-Marc Biron, Dominique Boisvert, Marc Chabot, Vivian Labrie, Virginia Pésémapéo Bordeleau, Carolyn Sharp, Marco Veilleux

**IMPRESSION HLN**  
sur du papier recyclé contenant 100 % de fibres post-consommation.

**DISTRIBUTION** LMPI / HDS Canada

*Relations* est membre de la SODEP <www.sodep.qc.ca>

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Érudit*, *Repère*, *EBSCO* et dans l'*Index de périodiques canadiens*, publication de Info Globe.

**ABONNEMENTS** Ginette Thibault  
8 numéros (un an) : 40 \$ (taxes incluses)  
Deux ans : 70 \$ (t. i.)  
À l'étranger : 55 \$ Étudiant : 25 \$  
Abonnement de soutien : 100 \$ (un an)  
TPS: R119003952 TVQ: 1006003784

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec: ISSN 0034-3781  
Version numérique:  
ISSN 1929-3097

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques (FCP) pour nos activités d'édition.

**Canada**

**BUREAUX**  
25, rue Jarry Ouest  
Montréal (Québec) H2P 1S6  
tél. : 514-387-2541  
télééc. : 514-387-0206

relations@cjf.qc.ca  
www.revuerelations.qc.ca

# L'aide au développement : à droite toute!

Nous savions déjà que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) cherchait de plus en plus à jumeler ses programmes à des entreprises minières (M.-S. Villeneuve, « L'aide canadienne internationale en terrain miné », *Relations*, n° 757, juin 2012). Dans une étude à paraître ce printemps dans la *Revue canadienne d'études du développement*, dont les grandes lignes ont été dévoilées en janvier dernier, le directeur de l'Observatoire canadien sur les crises et l'aide humanitaire, François Audet, y allait d'une autre révélation. Depuis quelques années, l'ACDI tend à subventionner davantage des ONG religieuses que des ONG laïques. Ces deux éléments sont loin d'être contradictoires, les organismes qui collaborent avec les minières étant parfois religieux – par exemple, Vision mondiale avec Barrick Gold au Pérou. Car ils sont fondés sur une priorité semblable : ce sont les résul-

vatrice de droite et néolibérale. Celles qui écartent comme suspecte ou indésirable toute considération de justice sociale et de solidarité avec les appauvris, et soutiennent l'ordre et la sécurité plutôt que la liberté et l'autonomie. Surtout, celles qui acceptent de se mettre au service de l'entreprise privée et de sa logique mercantile. Ainsi, ces organisations ne sont pas privilégiées parce qu'elles sont religieuses, mais parce qu'elles sont idéologiquement formatées. Par contre, celles qui s'engagent dans le soutien des organisations locales, œuvrant à la conscientisation, à la défense des milieux de vie et des droits, sont condamnées à souffrir de sous-financement public – qu'elles soient laïques ou religieuses.

On ne peut s'empêcher de penser à la triste histoire de Développement et Paix (D&P), cet organisme d'aide au développement de l'Église catholique connu pour son parti pris en faveur des gens de la base, de la solidarité et de la dignité humaine, ce qui a fait de lui un organisme-phare. Les coupes radicales que lui a imposées l'ACDI visaient juste : faire en sorte que D&P privilégie désormais les programmes qui « sont les plus susceptibles de produire des résultats tangibles ». En clair, cela voulait dire : réalignez vos programmes dans une logique « comptable » d'assistantat si vous voulez des subventions. Le plus navrant dans l'affaire, c'est que les dirigeants de l'organisme ont pris acte de la « réprimande » en exprimant leur gratitude et certains évêques se sont même sentis encouragés à mettre au pas l'organisme (É. Garant, « Développement et Paix en péril », *Relations*, n° 762, février 2013).

L'institution ecclésiale catholique est-elle en train de devenir une alliée des politiques conservatrices canadiennes? Malheureusement, tout porte à le croire lorsqu'on constate également la pusillanimité de l'épiscopat

devant les directives conservatrices de Rome. En effet, avec le *motu proprio* sur le service de la charité édicté récemment, la curie romaine prescrit le resserrement du contrôle de l'action caritative des organismes laïques catholiques ou relevant de communautés religieuses – lesquels jouissaient jusque-là d'une certaine autonomie par rapport à l'autorité épiscopale. Désormais, les évêques en lien avec ces organismes sont sommés de veiller scrupuleusement à leur « orthodoxie ». De plus, la charité est remise sur les rails de l'évangélisation. Ce tournant est lourd de conséquences. Verrons-nous réapparaître « les hommes dans les asiles de nuit faire le signe de la croix pour avoir un lit » (Prévert)?

Au moment où une vague de conservatisme de droite déferle sur la société et menace aussi l'Église, une parole de Jésus bien connue – la parabole du Bon Samaritain (Luc 10, 29-37) – peut nous aider à y faire front. À celui qui lui demandait quel est ce « prochain » que nous devons aimer, Jésus relate l'histoire d'un hérétique, d'un athée pourrait-on dire aujourd'hui. Celui-ci, contrairement aux prêtres qui passèrent leur chemin, prit soin d'un blessé sans le sou abandonné sur la route, sans attendre de lui rien d'autre que sa guérison. En conclusion du récit, Jésus n'identifie pas le blessé comme étant le prochain, mais demande plutôt qui s'en est fait le prochain. Aucune conversion, aucun prosélytisme, aucun intérêt mercantile n'entre en ligne de compte. Au contraire, rien ne tient devant un corps blessé, un opprimé – pas même la loi, qu'elle soit de l'État ou dite « de Dieu »; pas même mon existence, encore moins mon identité. Il est comme le cri de Dieu. L'absolu fait chair.

**JEAN-CLAUDE RAVET**



Mon hôte aux Gonaïves, après le passage de l'ouragan Jeanne en Haïti, 2004. Photo : Olivier Hanigan

tats « comptables » qui comptent. L'éducation populaire, l'*empowerment* ou la défense des droits humains n'entrent pas ou mal dans cette grille d'évaluation.

Néanmoins, ce ne sont pas toutes les organisations religieuses qui sont favorisées par l'ACDI, mais bien celles qui correspondent à la vision conser-



# Loi contre la pauvreté : un bilan mitigé

Mars 2013 marque le dixième anniversaire de l'entrée en vigueur de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.

**CHRISTINE CADRIN-PELLETIER**

L'auteure est déléguée du Centre justice et foi au Collectif pour un Québec sans pauvreté

Le 13 décembre 2002, l'Assemblée nationale du Québec adoptait à l'unanimité la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Dix ans plus tard, on est en droit de se demander ce qu'elle a produit quand on constate qu'aujourd'hui, près d'une personne sur dix au Québec ne couvre pas ses besoins de base, tels la nourriture, le logement, l'habillement et le transport.

Cette loi a été obtenue d'arrachepied, après des années de lutte citoyenne menée par des organismes populaires, syndicaux, féministes, étudiants, coopératifs et économiques. Ces organismes ont eu l'appui de gens des réseaux de l'économie sociale, du développement de la main-d'œuvre, de l'éducation des adultes, de la pastorale ouvrière, de conférences religieuses, de la solidarité altermondialiste et du développement communautaire. Avec beaucoup de créativité, de ténacité et l'apport indispensable de personnes en situation de pauvreté, le Collectif pour un Québec sans pauvreté, toujours très actif, a réussi à faire pression sur l'ensemble de la députation de l'époque pour faire adopter une loi visant à faire du Québec une société riche de tout son monde.

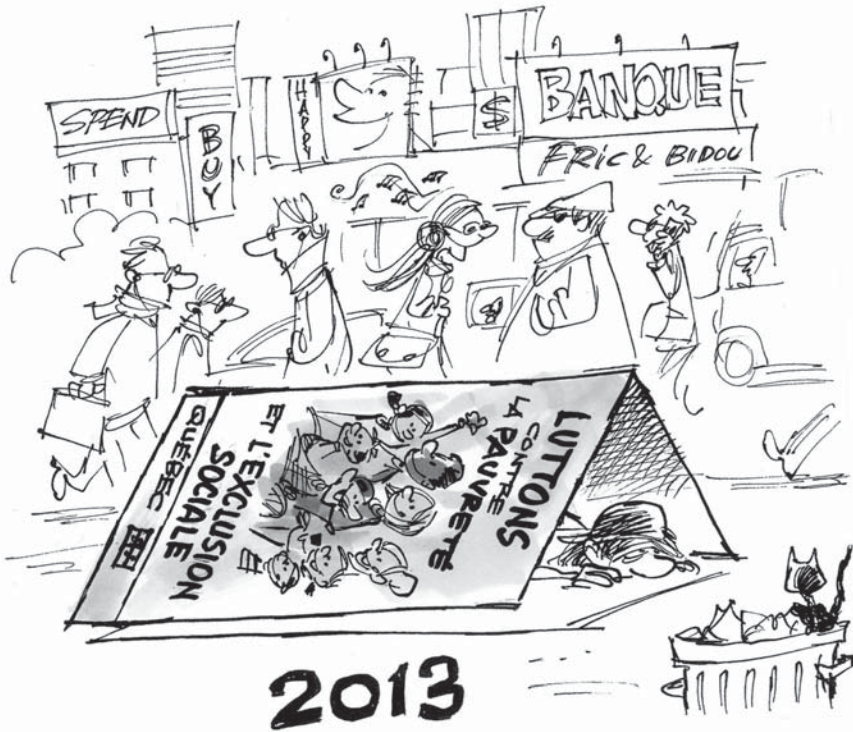
Cette loi repose sur le respect de la dignité des personnes et sur la reconnaissance de leur droit à une vie dé-

cente. Elle a pour fonction de « guider le gouvernement et l'ensemble de la société québécoise vers la planification et la réalisation d'actions pour combattre la pauvreté, en prévenir les causes, en atténuer les effets sur les individus et les familles, contre l'exclusion sociale et tendre vers un Québec sans pauvreté » (art. 1). Assortie d'une stratégie nationale et de plans d'action, elle a donné lieu à la mise sur pied d'un Comité consultatif de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, d'un Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion et du Fonds québécois d'initiatives sociales.

Il faut reconnaître l'effet incitatif de la loi et le chemin parcouru depuis son adoption. Deux plans d'action gouvernementaux (2004-2010 et 2010-2015) en témoignent, mais ils ont été critiqués par le Vérificateur général du Québec en raison de leur gestion déficiente: des mesures disparates, des résultats incertains, des fonds investis, mais peu de reddition de comptes.

Certes, des avancées ont été réalisées, notamment au profit des familles, mais les inégalités économiques continuent de s'accroître d'année en année. Les personnes travaillant au salaire minimum basculent dans la pauvreté et les personnes seules, notamment âgées, ainsi que les couples sans enfant sont laissés pour compte. Les banques alimentaires n'arrivent plus à répondre à la demande. Le nombre d'itinérants et d'itinérantes augmente, les logements abordables se font rares, le coût de la vie, les taxes et de nombreux tarifs ne cessent d'augmenter. L'objectif de la stratégie nationale (art. 4) était pourtant d'« amener progressivement le Québec d'ici 2013 au nombre des nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres ». Selon le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, des données comparatives fiables à cet égard ne seront disponibles qu'en 2020. Difficile d'ores et déjà de penser que le Québec y est parvenu!





Il faut donc admirer le courage des personnes en situation de pauvreté devant l'adversité, leur détermination à s'en sortir et leur résistance face aux préjugés, au mépris et à l'indifférence. Cependant, la sympathie ne suffit pas : une indignation agissante et solidaire devant la pauvreté et les inégalités sociales doit devenir contagieuse. Elle peut et doit gagner le gouvernement afin qu'il accepte de fixer le seuil minimal de revenu à ce qu'il faut pour assurer une subsistance convenable (nourriture, habillement, transport, logement, etc.). Ce seuil était de 15 478 \$ en 2011, sujet à indexation. Le gouvernement doit en outre prévoir les mesures et l'échéancier pour y arriver. L'élimination de la pauvreté passera par des gestes politiques courageux et, surtout, réalisables. Rêvons logique! ●

Jacques Goldstyn

## Une voix pour la paix

Le 50<sup>e</sup> anniversaire de *Pacem in terris* est l'occasion de rappeler toute son actualité.

### GISÈLE TURCOT

Le 11 avril 1963 paraissait l'encyclique *Pacem in terris* du pape Jean XXIII. Déjà, quelques mois après son élection, il avait surpris le monde entier en proposant la tenue d'un concile œcuménique pour réformer l'Église. Cette fois, en pleine guerre froide, il surprenait encore en adressant, non seulement aux catholiques, mais à

tous les hommes de bonne volonté, une pressante invitation à rassembler leurs forces pour établir « la paix entre toutes les nations, fondée sur la vérité, la justice, la charité, la liberté ». Son message fut relayé par les médias du monde entier et commenté dans les universités. Au Québec, *Relations* et *L'Action nationale* lui consacrèrent un numéro entier et les Éditions du Jour chargèrent Claude Ryan d'en faire la préface.

Cinquante ans plus tard, que retenir de ce vibrant appel à la paix sur Terre? Tout d'abord un style de communication empreint d'ouverture au dialogue, dans le respect des croyances et des cultures, qui exclut toute forme de discrimination et de domination : plus de peuples dominateurs et de peuples dominés. Puis, une théologie qui reconnaît les signes des temps dans trois événements de l'époque : la lutte des travailleurs pour leurs droits économiques et sociaux ; l'entrée des femmes dans la vie publique ; l'aspiration des peuples naguère colonisés à l'indépendance politique. Tout cela repose

L'auteur est membre de Pax Christi/ Antennes de paix



sur une conception de la personne, en tant que sujet de droits et de devoirs, qui oblige l'autorité publique à promouvoir le bien commun dans le respect de la dignité humaine, de la justice (surtout envers les plus vulnérables) et même à une solidarité efficace entre nations.

En clair, Jean XXIII amène l'Église à exprimer son adhésion à la Déclaration universelle des droits de l'Homme et légitime autant les institutions démocratiques nationales que le rôle de l'Organisation des Nations unies dans la promotion de la paix entre les peuples. Une paix qui réclamait le désarmement total, mettant un terme à la prolifération des armes nucléaires – une prise de position opposée à la doctrine de la dissuasion, de l'équilibre de la terreur – alors qu'en octobre 1962, la crise des missiles de Cuba avait exposé le monde à une catastrophe. Pour Jean XXIII, pas de paix possible sans la collaboration de tous.

Depuis 50 ans, quelles avancées ou quels reculs observons-nous sur le chemin qui mène à la paix? C'est la question que s'est posé le groupe de Pax Christi à Montréal en préparant un ouvrage collectif sous la direction de Gregory Baum, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de *Pacem in terris*. Des problématiques persistantes requièrent une attention particulière: l'assujettissement du monde du travail aux ambitions des banquiers et des actionnaires; l'accroissement des écarts entre riches et pauvres, foyer propice à l'éclosion de multiples conflits; la dignité humaine, celle des femmes en particulier, dégradée par la traite humaine et l'industrie de la publicité sexiste. Sans oublier l'urgence de la question écologique, le détournement des politiques d'immigration et de l'aide publique au développement vers des intérêts économiques privés et la militarisation du Canada à l'encontre d'une tradition de maintien de la paix.

Les réclamations des peuples autochtones, des populations du monde arabe, celles des Indignés et des étudiants pour obtenir justice témoignent, entre autres, qu'un autre monde

est possible. Comme le rappelait Jean XXIII, on peut avoir confiance en l'être humain puisque Dieu a déposé en sa conscience un sens inné de sa propre valeur et de l'harmonie du monde, d'où sa capacité à subordonner ses intérêts personnels et collectifs aux exigences de la solidarité envers la famille humaine.

À l'heure du renversement de perspectives que le gouvernement conservateur impose, entre autres, en matière de coopération internationale, un pas-

sage de *Pacem in terris* vaut son pesant d'or: «Les communautés politiques économiquement développées, dans leur action multiforme d'assistance aux pays moins favorisés, sont tenues de reconnaître et de respecter les valeurs morales et les particularités ethniques de ceux-ci, et de s'interdire à leur égard le moindre calcul de domination.» Cette voix gagnerait à être entendue du gouvernement... ●

## Solidarité avec la Palestine

Le Forum social mondial sur la Palestine a été l'occasion de consolider le soutien international aux droits du peuple palestinien.

### MOULOUD IDR

Le Forum social mondial (FSM) Palestine libre s'est tenu à Porto Alegre, au Brésil, du 27 novembre au 1<sup>er</sup> décembre dernier. Près de 3000 personnes y ont participé, venues de 37 pays, dont plusieurs centaines de Palestiniens. Neuf personnes composaient la délégation québécoise, coordonnée par la Coalition pour la justice et la paix en Palestine.

Ce forum a permis d'ouvrir une autre brèche dans le mur du silence érigé par la «communauté internationale» autour du peuple palestinien. En effet, ladite communauté internationale – qui se confond surtout avec la volonté des grandes puissances – se fait trop souvent complice des politiques d'Israël depuis des décennies. Elle a presque toujours appuyé l'occupation et la colonisation des territoires palestiniens et les politiques d'apar-

theid. Elle laisse Israël violer systématiquement et impunément le droit international et les droits humains du peuple palestinien.

Les objectifs de ce forum ont été atteints. Il y avait d'abord celui de fournir un espace ouvert pour débattre, dialoguer et mettre au point des stratégies et des campagnes de solidarité efficaces et durables pour infléchir la politique de domination israélienne. À cet égard, la campagne de Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) a été identifiée comme une action capitale à consolider. Celle-ci apparaît de plus en plus comme une stratégie unitaire des mouvements sociaux. Elle doit être généralisée, intensifiée et accélérée pour isoler Israël sur la scène internationale, comme ce fut le cas pour l'Afrique du Sud à l'époque de l'apartheid, et forcer son gouvernement à respecter le droit international.

L'auteur, responsable du secteur Vivre ensemble du Centre justice et foi, était de la délégation québécoise au FSM Palestine libre



Un autre objectif consistait à développer et à renforcer les mécanismes du droit international concernant la Palestine dans nos pays respectifs. Sur ce plan, les conférences et ateliers qui se sont tenus ont insisté fortement sur l'importance d'utiliser tous les leviers et recours juridiques dans la lutte contre l'accaparement des terres, la colonisation, le blocus de Gaza ou les politiques d'apartheid. D'autres dossiers chauds ont été ciblés, comme le



rééditer cet événement tous les deux ans en vue de mettre sur pied un véritable front internationaliste de solidarité.

Au moment où se tenait le forum, la Palestine faisait son entrée à l'ONU comme « État observateur non membre ». Celle-ci doit être vue comme une victoire pour le peuple palestinien, en ce qu'elle met en évidence l'existence d'un droit international très limpide en faveur des Palestiniens, mais qu'Israël ne respecte pas. Si les Palestiniens ont repris le chemin de l'ONU, c'est bien pour inter-

térales avec les États-Unis où les dés sont pipés. Les Palestiniens refont ainsi le pari du droit international contre la loi du plus fort.

De plus, le vote sur l'adhésion de la Palestine à l'ONU a été l'occasion de révéler à la vue du monde entier le contraste entre, d'une part, l'appui d'une écrasante majorité des pays membres de l'ONU et, d'autre part, l'opposition des États-Unis et du Canada et la large abstention des États occidentaux. Le monde a changé et les mouvements sociaux ne sont pas étrangers à ce changement. Le FSM Palestine libre témoigne à cet égard de leur force et du rôle majeur qu'ils jouent, tant en Palestine qu'ailleurs dans le monde. ●



démantèlement du mur de séparation, dont plus de 85% du tracé se situe en territoire palestinien, comme l'a arrêté la Cour internationale de justice, le 9 juillet 2007, et le droit de retour des réfugiés palestiniens (résolution 194 de l'Assemblée générale des Nations unies).

Le Secrétariat exécutif du FSM Palestine libre réfléchit à la possibilité de



nationaliser le débat là où il se doit: dans l'enceinte des Nations unies, plutôt que dans le cadre de relations bila-



Manifestations et conférence lors du Forum social mondial Palestine libre, à Porto Alegre. Photos: Jacques Boivin



Le féminisme, c'est un mouvement mixte.  
Célébrons le 8 mars.

— ALLIANCE  
DES PROFESSEURES  
ET PROFESSEURS  
DE MONTREAL —





# Pour des régimes de retraite publics améliorés

Ces régimes devraient permettre à la majorité de la classe moyenne de s'éloigner du seuil de pauvreté.

**RUTH ROSE**

L'auteure est professeure associée au Département de sciences économiques de l'UQAM

En 2013, le maximum annuel que peut retirer une personne seule de 65 ans et plus des trois régimes publics de retraite est de 20 902 \$, alors que le seuil de faible revenu établi par Statistique Canada<sup>1</sup> est d'environ 23 000 \$. Le maximum que peut recevoir un couple est légèrement supérieur au seuil de faible revenu pour deux personnes. En 2009, 53 % des femmes et 41 % des hommes de 65 ans et plus au Québec étaient suffisamment pauvres pour recevoir le Supplément de revenu garanti (SRG). Les femmes, contrairement aux hommes, ont souvent peu d'autres revenus de pension, voire pas du tout. En 2011, la rente moyenne annuelle reçue du Régime de rentes du Québec (RRQ) était de 4 321 \$, comparativement à 6 617 \$ pour les hommes<sup>2</sup>.

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, en coordination avec le Congrès du travail du Canada, mène ainsi une campagne, appuyée par plus de 80 groupes communautaires et syndicaux du Québec, pour améliorer les régimes publics. L'objectif: doubler le taux de remplacement du revenu du RRQ et augmenter d'environ 40 % le maximum des gains assurables (MGA).

Une telle réforme permettrait à beaucoup plus de personnes âgées d'échapper à ce qu'on appelle «la trappe fiscale», soit le fait que tout revenu autre que la Pension de la sécurité de la vieillesse entraîne une diminution de 50 % à 75 % du SRG. Cette réduction du SRG s'ajoutant aux

impôts à payer, les gouvernements récupèrent jusqu'à 80 % d'une pension reçue ou d'un retrait d'un REER.

Lors de la dernière campagne électorale, le Parti québécois s'est engagé à travailler avec les autres provinces pour améliorer le Régime de pensions du Canada (RPC). Le gouvernement péquiste participait à une réunion sur le sujet les 16 et 17 décembre dernier, où les ministres des Finances des provinces et du gouvernement fédéral ont discuté d'une réforme possible du régime. Toute modification exige le consentement du gouvernement fédéral et des deux tiers des provinces (incluant le Québec) représentant au moins les deux tiers de la population.

Lors de cette réunion, la majorité requise des provinces se sont montrées en faveur d'une modeste amélioration du régime fédéral. On parle d'une formule «10-10-10»: augmentation du taux de remplacement du revenu de 25 % à 35 %; hausse du maximum de gains assurables de 51 000 \$ à 61 000 \$ environ, et instauration progressive de cette réforme sur une période de dix ans. Malgré l'accord de la majorité, les ministres des Finances fédéral et québécois, Jim Flaherty et Nicolas Marceau, préfèrent obtenir le consentement de toutes les provinces, notamment l'Alberta. De plus, Flaherty souhaite attendre une amélioration de l'économie et des finances publiques. La question devrait donc revenir sur la table lors d'une prochaine réunion en juin.

Au Québec, parallèlement, le gouvernement préconise depuis quelques années non pas la bonification du

régime public, mais la création de Régimes volontaires d'épargne retraite (RVER). Le gouvernement libéral voulait les rendre obligatoires dans toutes les entreprises employant au moins cinq personnes et qui n'ont pas d'autres types de plans. Un projet de loi allant en ce sens est mort au feuillet avec les élections, mais le ministre Marceau a annoncé son intention d'en proposer un semblable au printemps 2013.

Qui bénéficierait des RVER? Les institutions financières, parce que les frais de gestion continueront d'être élevés, comme dans le cas des REER. Ces régimes seraient très lourds sur le plan administratif pour les petites entreprises et exigeraient une triple surveillance: de la part de la Régie des rentes, de l'Autorité des marchés financiers et de la Commission des normes du travail. Mais surtout, les RVER ne garantiraient pas une rente stable et indexée et l'option «cycle de vie» – qui comporte des placements à faible rendement à partir de 50 ans – serait la norme. Est-ce acceptable de privilégier un régime qui pousserait la grande majorité de la population à placer ses épargnes dans des comptes qui rapportent peu et qui ne sont pas protégés contre les aléas du marché? Non. Il faudra l'affirmer haut et fort en 2013. ●

1. Tableau CANSIM 202-0808.

2. Régie des rentes du Québec, *Régime de rentes du Québec, Statistiques de l'année 2011*, p. 60.



# L'actualité de la théologie de la libération

JOÃO BATISTA LIBANIO, S.J.

Quels sont les nouveaux défis de la théologie dans une perspective libératrice? Voilà ce à quoi tentait de répondre le Congrès continental de théologie latino-américaine qui s'est tenu à São Leopoldo au Brésil, en octobre dernier. Au total, 733 personnes y ont participé, provenant de 33 pays différents. Le plus gros contingent est évidemment venu du Brésil (409 participants), suivi de celui du Cône Sud (144). Il faut aussi signaler la présence de théologiens et de théologiennes d'Amérique du Nord, d'Europe, d'Asie et d'Afrique.

La mémoire du concile Vatican II, dont on célébrait le 50<sup>e</sup> anniversaire en 2012, a été à l'honneur. La théologie de la libération, en effet, s'inscrit en continuité avec l'immense vague de liberté, de créativité et de charisme dont le concile a été le théâtre, rompant avec la rigidité institutionnelle qui dominait à la fin du pontificat de Pie XII, en 1958. On a bien fait ressortir tout au long du congrès, les divers aspects de Vatican II qui ont contribué à l'émergence de la théologie de la libération : la place centrale de la Bible, la compréhension de l'Église comme peuple de Dieu, le primat du mystère sur le juridique, l'esprit de collégialité, l'oecuménisme comme ouverture au dialogue interreligieux, la liberté religieuse et, finalement, le dialogue de l'Église avec le monde moderne.

L'influence de l'Assemblée des évêques latino-américains de Medellin, en 1968, a été aussi déterminante. C'est là que s'est affirmée l'option pour les pauvres, pour une Église humble et proche du peuple, pour une lecture populaire de la Bible et pour les communautés ecclésiales de base (CEB), qui commençaient à surgir, à cette époque, un peu partout en Amérique latine.

Le congrès a aussi rendu un hommage particulier à Gustavo Gutiérrez, en soulignant le 40<sup>e</sup> anniversaire de la publication de *Théologie de la libération. Perspectives*. Dans une conférence qu'il a donnée depuis les États-Unis, grâce à Internet, le théologien péruvien a rappelé l'importance de l'engagement aux côtés des pauvres.

À cet égard, un point non négociable de la théologie de la libération a été réitéré, qui en constitue l'héritage central. Le théologien salvadorien Jon Sobrino l'a formulé de manière cinglante en citant Dom Pedro Casaldàliga : « Tout est relatif, sauf Dieu et la faim », et l'interprétant ainsi : « Il y a un

Cela implique de repenser le langage théologique, de le purifier de ses scories dogmatiques, dans une perspective libératrice et populaire.

absolu, qui est Dieu et un co-absolu, le pauvre. » Cela implique de maintenir la liberté d'interprétation dans la lecture populaire de la Bible et dans la compréhension de l'enseignement pastoral, moral et doctrinal de l'Église, selon le point de vue de l'engagement en faveur de la libération des pauvres. Cette option pour les pauvres, scellée avec le sang des témoins de l'Évangile, doit demeurer au cœur des préoccupations de l'Église. Elle embrasse non seulement les opprimés et les marginalisés qu'engendrent le capitalisme et la globalisation néolibérale, mais aussi les pauvres des sociétés de l'information, les migrants, les sans-papiers, les femmes, les Noirs, les Autochtones... Se joint aussi à eux « le cri de la Terre », pour reprendre une expression de Leonardo Boff<sup>1</sup>. Un vaste champ de réflexion et de pratiques sociales s'ouvre dès lors en lien avec l'économie solidaire, les mouvements sociaux et populaires, soutenu par une profonde spiritualité de la libération qui fait l'expérience de Dieu dans le pauvre.

La théologie latino-américaine se présente comme une théologie publique pour notre temps. Les avancées scientifiques et technologiques la mettent au défi de réfléchir aux graves problèmes éthiques qu'elles soulèvent, dans une perspective de libération des pauvres. Elle doit aussi penser la foi à partir d'un nouveau paradigme qui rompt avec une vision dogmatique, autoritaire, cléricale, centrée sur le pouvoir, et aller dans le sens d'un point de vue postconfessionnel, postcolonial, libérateur, féministe, écologique, attentif aux identités collectives et animé par l'Évangile et le témoignage du Jésus historique.

Concernant les structures de l'Église, le congrès a défendu le modèle des CEB, à savoir une Église organisée en réseau de communautés participatives et laïques qui se réunissent autour de la lecture et de l'interprétation de la Parole de Dieu, en vue de sa mise en pratique. Ce modèle ecclésial revitalise l'Église et encourage les ministères laïques. Mais il se heurte actuellement à l'apparition de nouveaux mouvements ecclésiaux très cléricaux. L'avenir de ce réseau sera assuré quand, au-delà de la bonne volonté d'un évêque ou d'un prêtre, il fera l'objet d'une reconnaissance juridique minimale.

La prolifération des Églises pentecôtistes, le réveil des religions indigènes et africaines, l'arrivée d'autres religions non chrétiennes et la popularité de formes religieuses autonomes interpellent la théologie afin qu'elle entame un dialogue interreligieux et une critique du phénomène religieux. Cela implique de repenser le langage théologique, de le purifier de ses scories dogmatiques, dans une perspective libératrice et populaire.

Ce que ce congrès nous légue de plus important est l'énorme intérêt que soulèvent, notamment chez les jeunes générations, ces différents aspects de la théologie et le courage de faire face aux nouveaux défis. ●

L'auteur, jésuite brésilien, est théologien

1. L. Boff, *Dignitas Terræ. Ecologia: grito da terra, grito dos pobres*, São Paulo, Ática, 1999.



## VERSETS DE L'ORPHELINAT DU MONDE

Aucun écho ne se perd, même pas le silence d'avant l'univers.

Inexplicablement il existe encore des poètes, ces êtres omégas, à peu près les seuls à fournir des réponses imprévisibles face aux questions communes. Avec, inversement, les philosophes, qui eux posent des questions insolubles devant les réponses toutes faites. La raison principale étant que les deux cohabitent dans la même humilité humiliée qu'on appelle humanité.

En fausseté je vous le dis : pour mieux partir, il est très humain et plus facile de détester le monde plutôt que d'entendre le soupir de joie qu'il va pousser à notre fin.

Le silence est si inouï qu'il n'a jamais été autre chose que le degré zéro de tout à partir de quoi rien est possible infiniment.

La musique, celle qui évacue le langage, donc le vêtement, construit une passerelle, la seule apte à ne plus chercher à traduire verbeusement le silence, là où il n'y a plus ni d'arrière-monde ni d'après-monde.

De toutes les façons, aussi réalistes ou scientifiques soient-elles, ce monde n'existe pas, ne peut plus exciter sauf dans l'hallucination de croire à la susceptibilité de nos sens. Car naître, c'est provoquer l'origine qui ne sait rien de sa finalité.

Déjà qu'elle nous fume en allumant le papier de notre peau autour du tabac de nos os, la liberté s'est toujours passée de nous pour mieux narguer, au fond du sablier, le cendrier que nous savons devoir être mais que nous habillons du mot *conscience*.

Il ne nous reste que cela, amour, et je ne saurais te parler sans trahir la beauté qui nous a loués, inconditionnellement, d'une telle innocence qu'elle ignorait l'animalité qui nous a fondés et fondus. La fusion ne se peut qu'à travers la confusion aléatoire d'un univers sans choix, cycliquement brûlant. Tout feu est aveugle mais offre à voir.

Les vrais amoureux sont toujours des orphelins du monde, sans intention ni dieux.

Et puis après tant de fins du monde, il restera toujours la lutte des éléments qui ne sauront se taire pour s'élever, avec d'autres flammes, vers une devinette plus mystérieuse que le fossile de notre amour, au cœur d'une météorite.

L'orphelinat du monde n'est vraiment la preuve de la liberté de notre solitude qu'à cette seule condition : il nous dénoue de lui, donc de nous-mêmes.

On ne saurait trop faire semblant de ne pas connaître l'inachèvement perpétuel de notre ignorance.

Depuis les utérus minéraux aux mains pariétales, depuis le renversement des premiers prédateurs, depuis la persistance guerrière pour survaivre plus de territoire, qu'est-ce qui nous retient de refuser de mourir pour laisser place à d'autres modes d'être, quiets là?

J'assume la vanité de ma voix; elle fait partie de mon privilège inaudible et de mes traces piétinables. Mais c'est ainsi que je suis aussi vieux que ceux qui refuseront de naître en ce monde. Parole d'avorton.

D'aucuns me chamberont. Il est facile de repousser le mourir de vivre et de rire quand on n'a plus envie de naître en cris et en sang. Une nuit viendra, silencieusement parfaite, qui permettra à ceux qui restent de juger des aléas, sans aucun distinguo social ou langagier récupérable.

Retourne à la métaphysique de ton nid, négateur de la vie qui t'a admis. Peut-être redonneras-tu à la femme, qui t'a gonflé les poumons de l'âme, la joie incomparable de croire que sa souffrance ne fut pas vaine face à celle que tu vends aux autres en les confortant dans leur état d'imbéciles heureux.

Pour le peu qui persiste, je ne viendrai pas sur mes pas, sur les pensées qui m'ont persuadé d'avancer plus loin dans mes faiblesses. J'aurai pu ce que j'ai fait et ce n'était pas meilleur que ce que j'aurais pu être si j'avais eu les moyens de mes racines payannes.

Finalement je ne sais rien de là d'où je viens. Mais tout bon paysan pourra toujours vous montrer là où finissent ses terres, et reconnaître qu'au-delà de ses clôtures, ce ne sont pas ses cultures qui vont changer sa nature, le labour de ses jours, la semence de ses espoirs et la récolte de sa réalité. Car du début à la fin, l'art du passage n'est pas tant de prétendre mais juste de rendre le prétendre.

Je ne peux plus fleurir les choses qui m'ont fait objet ou rejet. Je me repose de ne pouvoir suivre. Chaque vie est si inégale, par rapport à n'importe quelle autre, qu'elle en devient inégalable. J'irai donc dans peu, à la fin de ces poèmes et de cette nuit, déjeuner aux funérailles asociales de mes remords et à la crémation veloutée de mes regrets.

Mais comment enterrer sa fierté entière? Aussi bête et simple que ceci: il n'existe aucune recette pour avoir raison et savoir nourrir la pure faim d'être sans fin. ●

Photo: Gabor Szilasi

## Le racisme à découvert

**EMILIANO ARPIN-SIMONETTI**

**R**acisme. Le mot dérange. Personne ne veut y être associé, quitte, parfois, à verser dans le déni, voire la mauvaise foi. Il faut bien sûr se garder de dresser le terme à tout vent comme un épouvantail, sauf à le réduire à une coquille vide, à une insulte que l'on profère à court d'arguments. Il serait cependant encore plus imprudent de nier l'existence du racisme, qui revêt parfois des habits inattendus.

Certes, l'ère n'est plus vraiment à la hiérarchisation des « races » sur la base de critères ethno-biologiques attribués à la *nature* même des différents groupes ethniques. Mais le vieux réflexe d'essentialiser la différence n'a jamais vraiment cessé d'opérer, quitte à se replier sur la *culture* des différentes sociétés pour les définir en des termes parfois aussi figés et immuables que l'était le concept, désormais révolu, de « race ».

Depuis la parution de notre dossier « Ensemble contre le racisme », (n° 672, novembre 2001), le contexte social, politique et économique dans lequel nous vivons a beaucoup changé. D'abord, la « guerre au terrorisme » a eu le temps de déployer son attirail de propagande stigmatisant la figure du musulman, le dépeignant comme un ennemi intérieur, invisible, omniprésent, comme une menace constante de la barbarie pesant sur la civilisation. Et un peu partout en Occident, la peur de l'islam – indistinctement confondu avec l'islamisme – s'est répandue.

Outre l'obsession sécuritaire généralisée, l'approfondissement de la mondialisation capi-



Singh. Montréalais de la communauté sikh, 2008. Photo : Olivier Hanigan

taliste qui caractérise le contexte mondial des dernières années est aussi une donnée essentielle pour comprendre le racisme contemporain. En partie à cause des flux migratoires importants qui l'accompagnent et qui placent nos sociétés devant la nécessité de composer avec une diversité toujours plus grande. L'accueil de l'Autre est certes un défi pour chacun d'entre nous, dans nos vies quotidiennes, dans nos milieux de travail, dans l'espace public, car il bouscule nos certitudes sur ce qui fonde notre culture, notre mode de vie. Mais au-delà de ces considérations

« En elle-même [...] la reconnaissance de la diversité des cultures ne porte aucun péril; c'est quand elle fait place à l'affirmation de leur inégalité que surgit le racisme, indissociable du sentiment d'une supériorité fondée sur des rapports de domination. »

MICHEL WIEVIORKA, *L'ESPACE DU RACISME*

plutôt individuelles, il y a des forces beaucoup plus puissantes et structurantes qui sont à l'œuvre quand on parle de racisme.

La mondialisation est en effet indissociable d'un ordre global hiérarchisé au sommet duquel trônent les « démocraties de marché » occidentales, convaincues – consciemment ou non, à tort ou à raison – de la supériorité de leur mode de vie, de leur modèle économique et politique. Bref, de leur culture, prise dans son sens large. C'est sur cette nouvelle base culturelle, et non plus raciale, que se fonde l'infériorisation des autres peuples, notamment dans un discours qui postule l'incompatibilité de certaines cultures avec la modernité et le progrès, par ailleurs conçus comme l'aboutissement de l'évolution des sociétés. On parlera ainsi, entre autres, « d'États défailants » (*failed states* en anglais), ces pays qui ne sauraient espérer rien de mieux qu'une tutelle occidentale pour s'extirper de la misère découlant de leur incapacité atavique à se gouverner selon les poncifs de la « bonne gouvernance ». Les récentes déclarations du ministre fédéral de la Coopération internationale, Julian Fantino, pour qui la lenteur de la reconstruction en Haïti semble attribuable à la paresse intrinsèque des Haïtiens, s'inscrivent en droite ligne avec ce raisonnement néoraciste. Les propos que tenait récemment Denise Bombardier au sujet des Autochtones énoncent de manière encore plus limpide ce type de chauvinisme aveugle fondé sur le libéralisme. Dans sa chronique publiée dans le *Journal de Montréal*, le 12 janvier dernier, elle écrivait en effet que « la culture autochtone [sic] apparaît incompatible avec une forme de modernité indissociable du progrès économique ».

On le voit, le racisme se cache parfois sous de grands principes. La loi, d'ailleurs, qui assigne son sceau de légitimité à toute chose, n'y échappe pas. Elle contribue dans certains cas à perpétuer sinon à enraciner des représentations figées de certaines minorités, notamment les Noirs. La surreprésentation des Noirs dans le système judiciaire, en particulier les jeunes, participe en effet à la construction, objectivée par les statistiques sur le crime, d'une identité noire associée à la criminalité et à la pauvreté. Cette identité se double bien souvent des préjugés sur les pays d'origine de cette population, notamment Haïti. À ce

chapitre, certains se rappelleront la déclaration de l'avocat Yves-André Boutiller en 2003, qui avait défendu son client accusé de proxénétisme en invoquant le fait que la prostitution « fait partie de la culture haïtienne ».

Il importe donc de dévoiler ce qui sous-tend, souvent de manière inconsciente, les nouvelles formes de racisme, qui n'ont de nouveau que le fait de ne pas se nommer comme telles. Surtout dans une société comme le Québec, elle-même historiquement la cible de représentations xénophobes dans l'ensemble canadien. Nous-mêmes longtemps victimes du colonialisme et du racisme, il serait indécent de ne pas lutter contre ce fléau, de détourner le regard quand son visage perfide apparaît ici, chez nous. Notre histoire nous commande de « lier nos racines de souffrance à la douleur universelle dans chaque homme ravalé », pour reprendre les mots de Gaston Miron.

C'est dans cette optique que s'inscrit ce dossier. Bien que nous n'ayons pas pu y souligner toutes les manifestations du racisme, elles n'en sont pas moins autant de blessures infligées à l'humanité en chacun de nous. En ce sens, la lutte contre le racisme en est une contre la domination et ses puissants mécanismes de reproduction, et elle nous concerne tous. ●



## MONTRE-MOI CE QUE TU VOIS DE L'AUTRE QUE JE NE VOIS PAS

L'exposition itinérante « Montre-moi ce que tu vois de l'autre que je ne vois pas » – dont proviennent les photographies d'Olivier Hanigan qui accompagnent ce dossier – propose un dialogue photographique et filmique sur la diversité culturelle québécoise. Empreinte d'une sensibilité unificatrice, elle célèbre les valeurs partagées par les êtres humains de divers horizons. Pour ce faire, cinq photographes

# Un racisme sans races

## Entrevue avec Étienne Balibar

Professeur émérite à l'Université Paris X, le philosophe Étienne Balibar a fait de la question du racisme et de ses expressions nouvelles un thème important de sa philosophie politique, notamment dans sa critique du capitalisme et de la société libérale. Il est l'auteur, entre autres, de *Citoyen Sujet et autres essais d'anthropologie philosophique* (2010) et de *La proposition de l'égaliberté* (2011), parus aux Presses universitaires de France. De passage à Montréal en novembre dernier, il a bien voulu répondre à nos questions.

**R**elations: Avec la prédominance de la question des droits humains dans nos sociétés et la condamnation officielle du racisme, on pourrait penser que le racisme est un reliquat des sociétés du passé. Or, ce n'est pas le cas. En quoi est-il encore un phénomène central, voire structurel, notamment à l'ère de la globalisation capitaliste? En d'autres mots, que dit-il de nos sociétés?

**Étienne Balibar:** Il dit certainement que notre société est malade – mais quelle société ne l'est pas? Je crois qu'il est important de commencer par se débarrasser des images idéalisées, ou plutôt de comprendre qu'une société sans

professionnels (Yves Beaulieu, Gilbert Duclos, Olivier Hanigan, Emmanuel Joly et Marie-Reine Mattera) proposent 41 scènes de la vie quotidienne, captées avec une vision et un traitement personnels.

Des articles de journaux, glanés ici et ailleurs pendant plusieurs années, ont également servi de point de départ à une conversation, retransmise sur écran, entre la commissaire réalisatrice et des personnalités d'origines diverses et de milieux différents, représentant la diversité culturelle intergénérationnelle actuelle. Mentionnons Alexandre Da Costa (violoniste), Tania Kontoyanni (actrice), le regretté Jean-Guy Moreau (humoriste), Maria Mourani (députée fédérale et criminologue) et Roger Sinha (chorégraphe et danseur). Chacun a prêté sa voix à la lecture de certains des articles, apportant au texte choisi sa couleur propre et une certaine partie de son vécu et de son parcours.

Le dispositif de l'exposition joue avec les points de vue et les perspectives pour stimuler une pluralité de regards tout au long du parcours des visiteurs. Les miroirs y jouent un rôle fondamental. Dès que le visiteur y voit son reflet, il fait partie intégrante de la diversité culturelle représentée dans l'exposition.

pathologies est une utopie. Mais les utopies ont une fonction: elles servent à imaginer des alternatives et des moyens de faire reculer les formes insupportables de l'exploitation, de la domination ou de la haine.

Mais revenons au problème du racisme, puisque c'est lui qu'il s'agit ici d'analyser et de neutraliser aussi complètement que possible. Ce que vous appelez la «prédominance des droits humains» est un phénomène idéologique qui a certainement une valeur de symptôme, mais qui ne suffit pas à modifier les structures sociales. Il y a même des façons de s'en servir qui occultent des variétés actuelles du racisme qui se développent paradoxalement au moyen d'un discours «humanitaire» ou «philanthropique» servant à maintenir des populations ou des catégories d'individus dans une condition d'assistés plutôt que comme porteurs de droits égaux. Des différences ou des incapacités se voient présentées comme des propriétés d'essence alors qu'elles



La diversité culturelle est vue ici comme étant à la fois multi-culturelle, multiethnique et représentant le tissu de la société québécoise dans son ensemble, ses diverses communautés et ses composantes sociales variées. Bref, la diversité culturelle, c'est l'Autre pluriel dans sa façon d'être, de penser et de s'exprimer.

Ce projet nomade est en tournée depuis 2008 à travers le Québec: au Cégep de Saint-Laurent, en mars, et au Musée de société des Deux-Rives à Valleyfield jusqu'au 28 avril. Les organismes qui aimeraient l'accueillir sont invités à se renseigner à cette adresse: <montre-moi.ca>. Le film «Montre-moi ce que tu vois de l'autre que je ne vois pas», qui dure une heure, est distribué par l'ONF <onf.ca>.

**JOHANE BERGERON**

L'exposition à la Tohu.  
Photo de gauche:  
autoportrait d'Olivier  
Hanigan

L'auteur, commissaire  
de l'exposition, a créé  
Mosaïque productions  
en 2013 pour soutenir  
les projets d'expositions  
des institutions  
culturelles

sont en réalité le résultat de conditions historiques et de rapports de domination.

La condamnation officielle du racisme est un phénomène historiquement très important. Elle a coïncidé, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, à l'aube des grandes campagnes pour les droits civiques des Noirs américains et alors que se développaient des mouvements de libération anticolonialistes de plus en plus irrésistibles, avec la conscience qu'il y avait une « forme idéologique » commune aux persécutions et aux discriminations fondées sur une « origine » ou une « hérédité ». On a eu tendance alors à considérer que cette forme relevait d'un mythe pseudo-scientifique (voyez les textes fondateurs de l'UNESCO, les *Déclarations sur les races et le racisme* de 1950-1951). Cette représentation a été évidemment renforcée par l'usage que le nazisme a fait de la doctrine biologique des races, de l'eugénisme et du darwinisme social qui étaient d'ailleurs aussi présents dans le discours des autres racismes institutionnels. Mais on peut voir aujourd'hui que cette explication était trop intellectualiste. C'est pourquoi, même si la doctrine de l'UNESCO et la philosophie des droits de l'Homme qui l'inspire ont eu raison d'insister sur l'importance de l'éducation dans la lutte antiraciste, elles ont trop vite cru

Zenep. Montréalaise  
d'origine turque,  
2008. Photo : Olivier  
Hanigan



lectives qui sont soit physiques, soit intellectuelles, soit morales... Naturellement des sociétés différentes donnent un autre contenu à une telle idée, et toutes ne s'en servent pas de façon également violente. Un exemple actuel d'une grande portée réside dans la façon dont nos sociétés libérales, qui prônent l'individualisme et l'égalité des chances, enferment les descendants d'immigrés dans une « identité étrangère » remontant à deux ou trois générations, alors même qu'elles sont des sociétés formées par le mélange et les apports migratoires, comme c'est le cas en Amérique du Nord et dans certains pays européens comme la France.

Est-ce que la mondialisation capitaliste, de manière structurelle, va dans le sens d'un renforcement des usages discriminatoires du schème généalogique et de la reconduction du racisme sous de nouvelles formes? Oui, bien sûr, surtout dans la forme néolibérale aujourd'hui dominante dans le monde entier. Car celle-ci ne comporte pas seulement, comme l'a souligné en particulier Immanuel Wallerstein, une hiérarchisation globale de la force de travail, en vue de son exploitation, qui suppose de différencier et de diviser, voire de dresser les uns contre les autres, des groupes de travailleurs : les hommes et les femmes, les gens du Nord et du Sud, les travailleurs de différentes cultures et nationalités. Elle comporte aussi une « désaffiliation » systématique des individus (expression que j'emprunte, cette fois, à Robert Castel), qui les arrache à leurs solidarités traditionnelles, ou à celles qui avaient été reconstruites à travers les luttes sociales, et peut passer tantôt par le déracinement et le nomadisme, tantôt par la paupérisation, la perte des droits sociaux et, plus profondément encore, par

C'est pourquoi l'idée de « race » se recompose, y compris en devenant invisible : par exemple dans ce qu'on a appelé le « racisme différentialiste » ou « culturaliste » et que j'avais moi-même appelé il y a quelques années un « racisme sans races ».

que le *savoir*, ou même le *pouvoir du savoir* constituaient à eux seuls la clé du problème. Elles étaient aussi trop liées à une conjoncture historique et à une aire de civilisation déterminée. Aucune civilisation, hélas, n'a le monopole du racisme. Et d'autre part, comme l'indique, en fait, l'histoire des usages du mot *race* et de mots voisins comme *caste* ou *lignée*, le racisme a précédé les idéologies biologiques et il leur survit. Le fil conducteur anthropologique dont je me sers consiste à étudier les usages discriminatoires et les métamorphoses du « schème généalogique », c'est-à-dire de l'idée que les enfants héritent des parents, génération après génération, des « qualités » ou inversement des « tares » col-

la perte de la reconnaissance sociale liée à la profession. Ces phénomènes aujourd'hui exacerbés sont justifiés par tout un discours individualiste et utilitariste qui peut très bien se présenter lui-même comme humaniste: ils engendrent par réaction un puissant besoin de communauté, facilement exclusive et spontanément reliée à l'idée de généalogie, dans laquelle les individus voient une garantie contre l'abandon.

**Rel.:** Y a-t-il continuité ou rupture entre le racisme d'hier et celui d'aujourd'hui qui a banni le mot *race*?

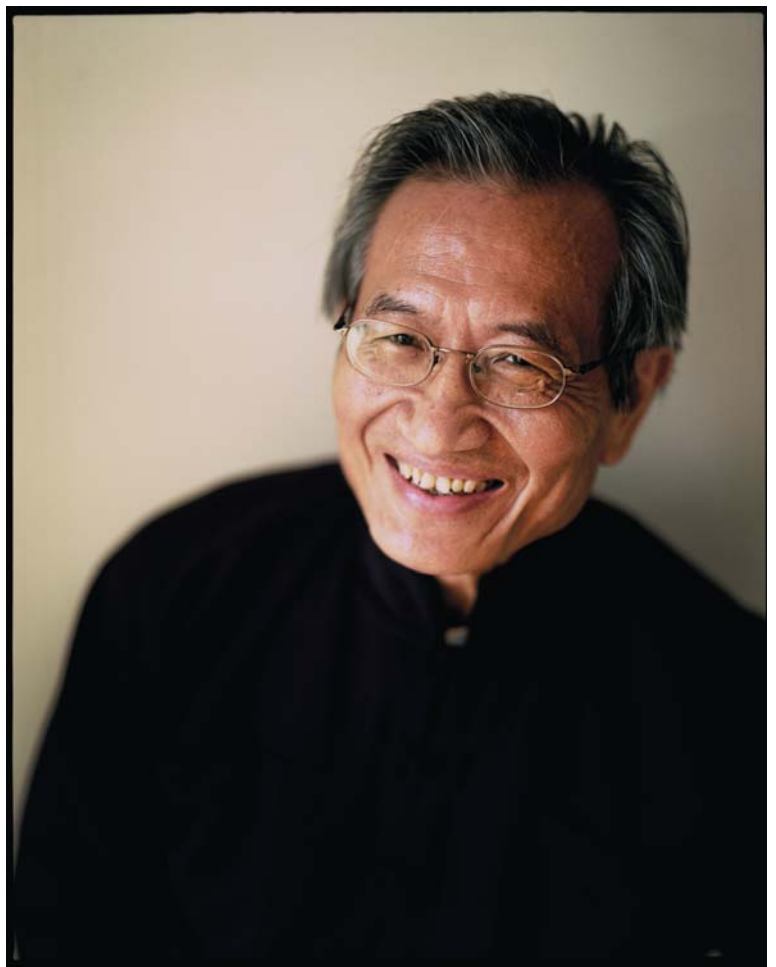
**É. B.:** Il y a nécessairement des continuités essentielles, d'abord parce que les modes de pensée ou de représentation qui s'enracinent dans les sentiments d'appartenance et dans les images de la communauté n'évoluent que très lentement, mais surtout parce que – contrairement à ce que mes précédentes remarques pourraient donner à penser – le racisme n'est pas simplement un phénomène psychologique; il a toujours une base institutionnelle. Il m'est arrivé de dire que tout racisme est un «racisme d'État»: c'est peut-être tordre le bâton exagérément dans l'autre sens. J'avais en vue la façon dont se développait en France l'idéologie de la «préférence nationale», autour de laquelle la droite et l'extrême-droite ont échangé une partie de leurs discours et de leurs électeurs; mais je crois quand même que tout racisme est inscrit dans des institutions et dans les «effets pathologiques» plus ou moins accentués liés à leur fonctionnement.

Historiquement, il y a trois grands ancrages institutionnels du racisme, qui évidemment ne sont pas complètement indépendants – et quand l'État se charge de les «totaliser» et de les «officialiser», on atteint des résultats terrifiants. Le premier, c'est ce que Michel Foucault a appelé la «biopolitique» des sociétés industrielles, qui traite le «matériel humain» comme une ressource exploitable, ce qui implique de le sélectionner, de l'évaluer et éventuellement de l'éliminer (ce que Bertrand Ogilvie appelle la «production de l'homme jetable»). Le second, c'est la xénophobie, ou ce que j'avais appelé – dans mon livre, écrit avec Wallerstein, *Race, nation, classe. Les identités ambiguës* (La Découverte, 1988) – le «supplément intérieur» du nationalisme. Il s'agit de la représentation d'une certaine «identité» ou d'une certaine «pureté» biologique, culturelle ou religieuse, comme un ciment nécessaire à la préservation de l'unité nationale et à la protection contre ses ennemis de l'intérieur ou de l'extérieur (surtout peut-être ceux de l'intérieur...). Enfin, le troisième, c'est la représentation de la diversité des groupes humains à la surface de la terre sous la forme d'une concurrence entre des maîtres et des esclaves, ou simplement des civilisations «incompatibles». Cette représentation, qui a été considérablement développée par le colonialisme, se reproduit dans le post-

colonialisme, donc dans le monde des nouveaux rapports de force mondiaux. C'est ce qu'on pourrait appeler une sorte de «cosmopolitisme inversé», en opposition au cosmopolitisme issu de la tradition des Lumières. Car il n'en découle plus une reconnaissance mutuelle et une conscience d'appartenir à une même humanité, mais plutôt une intensification d'intolérance et un repli identitaire.

Eh bien, je pense qu'aucun de ces grands points d'ancrage institutionnels n'a disparu dans le monde d'aujourd'hui, mais aussi qu'il est très important d'analyser leurs variations. La biopolitique du capitalisme change, de même que les inégalités, les flux de populations, les dominations à l'échelle mondiale et même les fonctions et les tendances du nationalisme, qui dépend lui-même des situations nationales. C'est pourquoi l'idée de «race» se recompose, y compris en devenant invisible: par exemple dans ce qu'on a appelé le «racisme différentialiste» ou «culturaliste» et que j'avais moi-même appelé il y a quelques années un «racisme sans races». ►

Han. Montréalais  
d'origine chinoise,  
2008. Photo: Olivier  
Hanigan





Joséphine. Montréalaise et Innue de Betsiamites, 2008. Photo : Olivier Hanigan

**Rel. :** Comment faire face collectivement au racisme et à la xénophobie? Quelles formes la lutte antiraciste doit-elle privilégier?

**É. B. :** Il n'y a pas de recette simple pour répondre à cette question. Je suis tenté de dire trois choses. D'abord, pour renforcer l'idée que cet enjeu est fondamental pour toutes nos sociétés, je dirai que le développement du racisme sous ses diverses formes est inversement proportionnel à la vitalité de la citoyenneté démocratique. C'est pourquoi j'insiste sur la dimension institutionnelle. La citoyenneté n'est pas automatiquement démocratique, égalitaire, ou synonyme d'égalité, même s'il y a dans la tradition occidentale (et sans doute aussi dans d'autres) un lien symbolique entre l'idée du bien commun et celle de la participation de « n'importe qui » aux affaires publiques, comme dit Jacques Rancière. Il y a une constante oscillation entre les avancées et les reculs de la discrimination : pas de pro-

grès garanti, pas de fatalité non plus. Ensuite, la lutte antiraciste a nécessairement à la fois une dimension éthique autant que politique: il n'est pas très utile de répéter des lieux communs du genre « nous sommes tous racistes », mais il est important de souligner que si la lutte est collective, elle passe par une transformation de soi-même, et donc par un effort pour imaginer d'autres rapports sociaux, d'autres figures de l'autre, et se construire une nouvelle identité. La « question généalogique » est très compliquée, mais elle est cruciale ici : qu'est-ce qu'appartenir à une tradition, à une culture ou à un groupe de façon non exclusive, et donc non excluante? Qu'est-ce qu'être *soi*?

Pour finir, je dirai que la lutte antiraciste ne peut pas passer par une simple prédication humaniste, qu'elle soit laïque ou religieuse : il faut une lutte politique pour transformer les structures qui produisent les conditions du

## La Loi sur les Indiens

AURÉLIE ARNAUD

Lorsque de nos jours la majorité d'entre nous rejette le racisme et la discrimination, c'est au nom de principes inscrits dans des textes de lois internationaux et nationaux qui nous rappellent que toute discrimination opérée sur la base de la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur de peau, est interdite. Mais que faire lorsque le racisme se loge au sein même de la loi et que celle-ci rend toute contestation impossible?

La relation entre la Couronne, le gouvernement fédéral et les Premières Nations au Canada est inscrite dans des traités, pour certaines nations, et dans la *Loi sur les Indiens*, adoptée en 1876. Celle-ci détermine qui peut prétendre au titre d'Indien, et donc au droit sur les terres réservées aux nations autochtones. Or dans l'acception toute patriarcale de l'époque, était considéré comme *Indien* tout *homme* de descendance autochtone, ses descendants et toute personne qui l'épousait. Ainsi, jusqu'en 1985, une Autochtone ne pouvait avoir le statut d'Indien à moins d'être la fille ou la femme d'un *Indien*.

Le paradigme qui a présidé à l'adoption de cette loi en est un de supériorité raciale. Ses prémisses idéologiques prévalent toujours : les Autochtones sont avant tout des « sauvages » qu'il faut protéger d'eux-mêmes. Le statut d'Indien est celui d'un mineur, le parent étant l'État fédéral qui encourage ses enfants à « s'émanciper » en acquérant les habitudes des Blancs. D'ailleurs, à l'origine, cette loi devait être transitoire. Elle avait pour

racisme et «s'en servent» pour leur propre reproduction – qu'il s'agisse du capitalisme, du nationalisme, de l'impérialisme et de leurs derniers avatars. En ce sens, la lutte antiraciste ne suppose pas d'avoir constamment le mot *racisme* à la bouche; elle est une lutte pour la protection

Il faut une lutte politique pour transformer les structures qui produisent les conditions du racisme et «s'en servent» pour leur propre reproduction.

sociale, pour l'égalité des droits, pour l'éducation, pour la tolérance morale et religieuse.

Cependant, on doit inscrire tous ces efforts directs et indirects dans un horizon qui permette d'en expliciter le sens. Il n'y a pas qu'un mot pour cela. Je tiens beaucoup

objectif la disparition des peuples autochtones par assimilation. En fait, le concept d'*émancipation*, voté en 1869, est le véhicule de l'assimilation et consiste en une renonciation «volontaire» au statut d'Indien. Au fil des ans, plusieurs interdictions visant cet objectif ont été ajoutées à la loi, comme celles de pratiquer les rituels traditionnels, d'engager un avocat ou de constituer une organisation politique pour les Autochtones. Vouloir aller à l'université ou entrer dans l'armée était alors considéré comme des facteurs d'émancipation et faisait perdre le statut d'Indien. Cela impliquait pour cette personne d'abandonner l'appartenance à la bande, les droits reconnus aux peuples autochtones, le droit à la terre et la possibilité de transmettre son statut à ses enfants. Ces mesures ont été éliminées lors des changements faits à la *Loi sur les Indiens* en 1951, mais le préjugé raciste derrière la loi reste. À ce système législatif se sont ajoutées plusieurs politiques assimilationnistes dont la plus terrible a été l'envoi forcé des enfants de 6 à 15 ans dans des pensionnats pour Autochtones dirigés par des Églises ou des communautés religieuses, dans lesquels les enfants ont subi toutes sortes de sévices psychologiques, physiques et sexuels. Le dernier pensionnat a fermé en 1996.

Ainsi, les femmes ont été doublement perdantes dans ce système: toute Autochtone qui épousait un non Autochtone perdait son statut et devait quitter sa communauté, sans jamais pouvoir la réintégrer, même après le décès de son conjoint ou un divorce. Ces dispositions entraînaient des divisions au sein des familles: des frères, des sœurs et les enfants de ceux-ci n'avaient plus la même identité ni les mêmes droits. L'infériorisation des femmes dans la loi allait, par ailleurs, jusqu'à reconnaître comme

pour ma part à celui de cosmopolitisme, parce que le racisme à l'époque de la globalisation peut être décrit comme une sorte de «cosmopolitisme inversé», pour reprendre l'expression que j'ai utilisée tout à l'heure. Il faut essayer de renverser ce renversement, non seulement par des mesures administratives ou des politiques culturelles d'État mais *par en bas*, dans des pratiques de résistance et de solidarité, qui sont aussi des pratiques locales, puisque «le monde entier» est aujourd'hui présent dans chaque voisinage et vient en quelque sorte nous chercher à domicile. Disons donc un cosmopolitisme pratique, un cosmopolitisme d'en bas, du voisinage et du quotidien, qui devienne la substance d'une reconstruction de la citoyenneté. ●

#### PROPOS RECUEILLIS PAR RELATIONS

Indien le fils illégitime d'un Autochtone avec une femme non autochtone, mais pas sa fille! Ce système juridique patriarcal d'une complexité perverse, tout en divisant les familles, définit l'appartenance à un groupe ethnique et à une nation sans tenir compte de leurs règles et de leurs traditions, parfois matriarcales, ni de la place politique importante accordée aux femmes chez certains peuples. Ce n'est qu'en 1985, après une longue lutte, que les femmes et enfants ayant perdu leur statut d'Indien ont pu le retrouver. Il faudra attendre en 2010 pour que les petits-enfants de ces femmes aient droit au même statut que les enfants des frères de celles-ci qui avaient épousé une femme non autochtone. Le cas de la perte de statut pour la fille illégitime d'un homme autochtone est toujours devant les tribunaux.

Ce retour historique nous permet de comprendre la relation inégalitaire, fondée sur la *Loi sur les Indiens* et sa préconception raciste, qui existe entre le gouvernement fédéral et les nations autochtones depuis plus de 150 ans. Cette relation prévaut toujours, malgré les modifications apportées à la loi. C'est toujours Ottawa qui décide qui est inscrit dans le Registre des Indiens, et c'est encore Ottawa qui décide des rencontres avec les chefs des Premières Nations. Lorsqu'avec la loi C-45, le gouvernement fédéral a, entre autres, modifié unilatéralement une des composantes de la *Loi sur les Indiens* qui visait à protéger l'indivisibilité des terres réservées aux Autochtones, des milliers d'entre eux ont réagi à cet ultime camouflet politique. Celui-ci leur a rappelé que l'objectif du gouvernement est toujours leur assimilation, ce qui les a poussé à se rassembler sous la bannière d'un mouvement au nom évocateur: *Idle No More* – qui peut se traduire par «Fini l'inertie!»

L'auteure est responsable des communications à Femmes autochtones du Québec

# Vers une politique québécoise antiraciste?

Malgré les consultations et les mesures gouvernementales mises de l'avant jusqu'ici, une véritable politique antiraciste cohérente, sérieuse et claire se fait encore attendre au Québec.

**PAUL EID ET MICHELINE LABELLE**

Les auteurs, professeurs de sociologie à l'UQAM, sont respectivement chercheur et titulaire de la Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC)

Raphaël. Montréalais de la communauté juive, 2008. Photo: Olivier Hanigan

Il y a longtemps que des citoyens et des groupes de défense des droits des minorités revendiquaient une véritable politique québécoise antiraciste. Une politique qui reconnaisse clairement non pas que le « Québec est raciste », assertion simpliste trop souvent formulée par les médias en quête de sensationnalisme, mais l'existence du racisme au sein de la société québécoise, et qui propose des moyens pour le combattre. Finalement, en 2008, le gouvernement libéral s'est décidé à répondre à cette demande citoyenne au moyen d'une politique intitulée *La diversité: une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*. Nous aimerions proposer une réflexion critique sur cette politique, sa pertinence et, plus largement, la philosophie qui l'inspire, en regard des objectifs que devrait poursuivre une politique antiraciste digne de ce nom.

## UNE MISE EN CONTEXTE

Rappelons que le gouvernement fédéral a adopté un *Plan d'action canadien contre le racisme* en 2005, dans la foulée de la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban en 2001. Les provinces canadiennes ont toutes des législations sur les droits de la personne qui visent à endiguer les manifestations du racisme, sans avoir pour autant une politique officielle de lutte contre le racisme et la discrimination. Pourtant au Québec, à la suite des pressions provenant de divers milieux, le gouvernement libéral organise, en 2006, une consultation publique en vue de l'adoption d'une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination. Un consensus quant à la nécessité d'adopter une telle politique se dégage des 124 mémoires présentés devant la Commission de la culture responsable de la consultation.

Soulignons que cette dernière a eu lieu peu avant que n'éclate ce qu'il est désormais convenu d'appeler la « crise des accommodements raisonnables ». Comme plusieurs l'ont souligné avant nous, cette « crise » est dans une large mesure une création médiatique. Elle a donné l'impression, à tort, que le Québec était submergé de demandes d'accommodement religieux toutes plus déraisonnables les



unes que les autres, que la majorité de ces demandes étaient le fait d'immigrants récents, surtout de confession musulmane, et qu'elles étaient en fait le symptôme d'une crise beaucoup plus profonde du modèle d'intégration québécois. On sait aujourd'hui que ces présupposés étaient soit infondés, soit carrément erronés. Néanmoins, dans un contexte où les minorités étaient jugées porteuses de traditions religieuses archaïques foncièrement hostiles aux valeurs égalitaristes et laïques de la société québécoise, le *Journal de Montréal* publiait en janvier 2007 un article au titre choc: « 59 % des Québécois se disent racistes ». L'article était basé sur un sondage bancal, étant donné les biais des questions et de la terminologie, intitulé « La grande enquête sur la tolérance des Québécois ». Il allait monopoliser l'espace public, alimenter une avalanche de publications et, éventuellement, provoquer l'annonce de la tenue de la commission Bouchard-Taylor, en février 2007.

Le climat sociopolitique et médiatique explosif qui s'est installé au Québec après les audiences publiques devant mener à une politique de lutte contre le racisme et la discrimination explique le retard considérable qu'a pris le gouvernement à divulguer cette politique, ce qu'il fera finalement le 29 octobre 2008 sous l'intitulé *La diversité: une valeur ajoutée*. Cette politique, assortie d'un plan d'action sur cinq ans, se fonde sur les orientations suivantes: reconnaître et contrer les préjugés et la discrimination, renouveler les pratiques en matière d'accès à l'emploi et

coordonner les efforts. Toutefois, son titre, qui ne fait même plus référence au racisme, donne à penser que le gouvernement a été soucieux de ménager l'opinion publique en intégrant dans le traitement du racisme des dimensions complémentaires, jugées plus positives, rassembleuses, moins culpabilisantes et relevant de la tradition québécoise de l'interculturalisme (rapprochement interculturel, gestion de la diversité, sensibilisation du public à l'apport des immigrants).

Une telle orientation, on le verra, a contribué à édulcorer la raison d'être de cette politique et à semer la confusion. Ainsi, le plan québécois de 2008 conjugue, sans faire les distinctions qui s'imposent, la sensibilisation au racisme, l'éducation interculturelle, l'éducation aux droits et à la citoyenneté, la reconnaissance de la diversité, etc. Ces notions font l'objet d'enchevêtrements constants qui risquent de diluer le traitement politique du racisme. De manière similaire, la page d'accueil du site Web du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles propose deux sites distincts: «Immigration Québec» et «Québec interculturel». Le site «Québec interculturel» aborde quatre grands thèmes: les fondements de la société québécoise; la diversité ethnoculturelle au Québec; la gestion de la diversité en emploi; la lutte contre le racisme et la discrimination. Sous ce dernier thème, on peut lire que le Québec est une société de droit et qu'en vertu de la Charte des droits et libertés de la personne et des lois en vigueur, la discrimination n'est pas tolérée et que depuis plusieurs années, des mesures sont prises pour promouvoir l'égalité des droits, prévenir la discrimination et favoriser le rapprochement interculturel.

### **L'ANTIRACISME SOLUBLE DANS L'INTERCULTURALISME?**

Dans un premier temps, on peut déplorer la tendance de l'État québécois à confondre antiracisme et interculturalisme. Plus précisément, comment dégager les orientations propres qui concernent la promotion de l'interculturalisme (le rapprochement interculturel, l'éducation interculturelle, etc.) et la lutte contre le racisme proprement dite? Ces approches exigent des mesures différentes qu'on ne devrait pas amalgamer dans une même politique, même si on peut les considérer comme complémentaires. Le bagage conceptuel de l'interculturalisme concerne la prise en compte des différences, le dialogue, la mobilisation de la diversité. Celui de l'antiracisme s'appuie sur des concepts différents: les rapports de pouvoir issus du colonialisme et de l'esclavage, leurs séquelles dans la colonialité contemporaine, la domination, la répression et l'exploitation liée à la racisation des populations.

Les modèles d'action de l'antiracisme sont également différents. Ils misent, par exemple, sur la prévention par la sensibilisation et l'éducation; les programmes d'accès à l'égalité en emploi; le suivi et la vigilance, la collecte de données et le développement d'indicateurs pertinents afin

d'évaluer les situations de discrimination à caractère raciste et l'efficacité des politiques publiques. Le renforcement du soutien aux victimes dans leurs efforts pour s'affirmer, s'organiser et se défendre est aussi essentiel, de même que la médiation et la sanction, par la consolidation des dispositifs administratifs et judiciaires et par l'engagement de poursuites judiciaires sans complaisance contre les actes racistes. À vouloir ménager la chèvre et le chou, ne risque-t-on pas de diluer le traitement du racisme, comme l'ont évoqué quelques ONG et associations de minorités lors de la consultation ministérielle de 2006?

### **LES LIMITES D'UNE POLITIQUE**

Au-delà du problème de la confusion des genres, il faut également déplorer le fait que le gouvernement québécois a eu trop tendance, jusqu'à présent, à accorder la préséance à la gestion de la diversité au détriment des mesures de lutte antiracistes. Il ne s'agit pas ici de discréditer une telle approche, mais d'en souligner les insuffisances et même les effets pervers, eu égard aux problèmes d'intégration qui, actuellement, nuisent à l'exercice d'une pleine citoyenneté par les membres des minorités racisées.

L'approche axée sur la gestion de la diversité procède de l'idée selon laquelle les membres du groupe majoritaire doivent apprendre à mieux comprendre et accepter l'Autre dans sa différence. Dans sa version «multiculturaliste», elle s'accompagne également d'un plaidoyer en faveur de la modulation des règles et des normes institutionnelles de façon à les rendre plus sensibles au pluralisme qui traverse la société. Aussi souhaitable soit-elle à certains égards, cette approche comporte toujours le risque d'essentialiser et de figer les différences culturelles, réelles ou présumées, des minorités racisées en particulier. Or, dans le contexte

Le plan québécois de 2008 conjugue, sans faire les distinctions qui s'imposent, la sensibilisation au racisme, l'éducation interculturelle, l'éducation aux droits et à la citoyenneté, la reconnaissance de la diversité, etc. Ces notions font l'objet d'enchevêtrements constants qui risquent de diluer le traitement politique du racisme.

actuel, les problèmes d'intégration auxquels sont confrontés ces groupes, par exemple dans la recherche d'un emploi, sont précisément alimentés par des stéréotypes leur assignant une différence culturelle, tantôt hypertrophiée, tantôt fantasmée, mais qui dans tous les cas demeure conçue comme irréductible à la culture majoritaire. Une politique axée sur la reconnaissance du pluralisme, si bien intentionnée soit-elle, n'en contribue pas moins à accréditer l'idée selon laquelle la principale condition à satisfaire pour garantir le succès de l'intégration des minorités serait l'aménagement des normes institutionnelles pour tenir compte de leurs différences culturelles et reli-

gieuses. Or, si le modèle d'intégration québécois connaît des ratés, comme plusieurs l'ont prétendu au cours du débat sur les accommodements raisonnables, c'est bien davantage en raison de facteurs structurels relevant de la segmentation du marché du travail et de la production d'inégalités, dont on ne tient pas assez compte, qu'en raison d'un présumé «communautarisme» culturel et identitaire dont feraient preuve les minorités issues de l'immigration.

## UNE CONCEPTION RÉDUCTRICE DU RACISME

Comment expliquer cette tendance marquée du gouvernement québécois, peu importe le parti au pouvoir, à préférer le registre du rapprochement interculturel et de la

Certes, dans ses politiques et documents officiels, l'État reconnaît l'existence de la discrimination systémique et met de l'avant des mesures destinées à s'y attaquer. Toutefois, au-delà d'énoncés qui relèvent trop souvent de vœux pieux, on peine à voir la traduction institutionnelle et organisationnelle de cette volonté.

gestion de la diversité à celui de l'antiracisme à proprement parler? Cette posture reflète une tendance de l'État non pas à nier l'existence du racisme dans notre société, mais à

accorder une nette priorité, dans les faits, à l'éradication de ses manifestations individuelles, notamment en mobilisant le langage des droits et libertés. Certes, dans ses politiques et documents officiels, l'État reconnaît l'existence de la discrimination systémique et met de l'avant des mesures destinées à s'y attaquer. Toutefois, au-delà d'énoncés qui relèvent trop souvent de vœux pieux, on peine à voir la traduction institutionnelle et organisationnelle de cette volonté. On souhaiterait que les politiques gouvernementales s'inscrivent dans un antiracisme plus critique et politique, qui part du postulat que l'accès des personnes aux ressources, que celles-ci soient d'ordre économique, culturel ou symbolique, est encore aujourd'hui conditionné par le genre, la classe, l'origine ethnique ou la «race». Qui plus est, ces catégories sociales peuvent interagir dans la production et le renforcement des rapports de domination.

Si le discours et les politiques étatiques reconnaissent aujourd'hui sans problème l'importance de s'attaquer aux formes les plus visibles du racisme en veillant au respect des principes et des droits inscrits dans les Chartes (au premier chef le droit à l'égalité), on est en droit de s'attendre à ce qu'ils s'attaquent plus vigoureusement aux mécanismes de discrimination systémique dissimulés derrière des règles du jeu en apparence neutres. Dans cette perspective, la lutte au profilage racial ne peut, par exemple, se résumer à la prévention de «comportements inadéquats» chez une

## La discrimination à l'embauche

MARIE-THÉRÈSE CHICHA

«**N**otre entreprise ne fait aucune discrimination : notre seul critère d'embauche, c'est la compétence!» affirmait avec conviction de nombreux employeurs rencontrés au fil de nos diverses recherches et formations. Pourtant, lorsqu'on examine la composition de leur effectif, on constate que les membres des minorités visibles<sup>1</sup> sont très peu présents, voire le plus souvent complètement absents. De plus, lorsque certaines entreprises s'enorgueillissent d'en employer, on retrouve ces personnes, qui détiennent souvent des diplômes universitaires, dans des emplois précaires, à bas salaire et n'exigeant aucun diplôme ou tout juste d'avoir complété la cinquième année du secondaire.

Comment expliquer cette situation qui persiste, en dépit des divers types de législations – Charte des droits et libertés de la personne, programmes d'accès à l'égalité – qui visent à la corriger? Tant la jurisprudence que les recherches soulignent le rôle central de la discrimination systémique en emploi, qui se manifeste par un ensemble de comportements, de décisions et de règles ayant des effets

préjudiciables, voulus ou non, sur les membres des minorités visibles.

En 2010-2011, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) a réalisé une enquête qui a montré que la discrimination à l'embauche existe bel et bien sur le marché du travail à Montréal. Cette enquête a consisté à envoyer 581 paires de curriculum vitæ fictifs en réponse à des offres d'emploi. Les paires de CV étaient semblables en tout point, sauf en ce qui concerne les noms des candidats, chacune comprenant un candidat au nom franco-québécois et un autre au nom africain, arabe ou latino-américain. Les résultats ont montré qu'à profil semblable, les candidats au nom franco-québécois avaient en moyenne 60 % plus de chances d'être convoqués en entrevue que les candidats appartenant à l'un des trois autres groupes. Il s'agit d'une discrimination directe mais que les chercheurs d'emploi des minorités visibles pourraient difficilement identifier et, *a fortiori*, dénoncer, surtout si l'employeur ignore leur CV ou leur répond de façon très sommaire.

Alors qu'initialement, on avait tendance à concevoir deux catégories de discrimination – la directe et l'indirecte –, la Cour suprême du Canada a clairement indiqué que, dans les faits, ces deux formes sont souvent étroitement imbriquées. Cette imbrication se retrouve dans le concept de néoracisme, d'autant plus difficile à débusquer

L'auteure, professeure titulaire à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal, est chercheuse au Centre Métropoles du Québec – Immigration et métropoles ainsi qu'au CEETUM et à la CRIEC

minorité de policiers (les «pommes pourries»), mais doit comporter une révision en profondeur des politiques et normes organisationnelles policières. La lutte à la discrimination en emploi ne peut, elle non plus, se résumer à prévenir et punir les comportements discriminatoires



Beata. Montréalaise d'origine rwandaise, 2008. Photo: Olivier Hanigan

individuels. Elle suppose entre autres une révision complète des systèmes d'emploi (recrutement, promotion, etc.) pour s'assurer que ceux-ci soient exempts d'effets préjudiciables sur les minorités.

En conclusion, le gouvernement québécois a adopté par le passé des mesures qui traduisent une nette préférence pour une approche axée sur la gestion de la diversité et l'éducation interculturelle. Quant aux mesures d'inspiration proprement antiraciste promues par l'État, elles traduisent le plus souvent une conception par trop psychologisante du racisme. Dans ce paradigme, le racisme constitue une anomalie dans une société présumée égalitaire, et n'est donc plus attribuable qu'à quelques individus obtus qu'il suffit d'éduquer et, au besoin, de sanctionner. Une véritable politique antiraciste, quant à elle, devrait agir sur les rapports de pouvoir en adoptant des postures et des mesures propres à son domaine d'action: un observatoire permanent, la cueillette de données et l'analyse, un programme d'éducation antiraciste spécifique, la sanction, l'imputabilité, la reddition de comptes, l'obligation de résultats, etc. Ce sont là autant d'éléments, revendiqués par les groupes qui se sont exprimés lors de la consultation publique de 2006, qui auraient dû guider la politique antiraciste que nous attendons toujours au Québec. ●

qu'il est subtil. En matière de décision d'embauche, il pourrait se résumer ainsi: «le racisme est condamnable et peu présent aujourd'hui dans la société»; «en tant qu'employeur, je ne suis pas raciste et mes décisions sont objectives»; «devant une situation où je ne suis pas sûr que le candidat Touré ou Jiménez correspond vraiment aux critères d'embauche, je vais retenir M. Côté».

Le néoracisme se manifeste lors de situations ambiguës laissant place à l'interprétation. Il influence les entrevues de sélection, une fois que le premier tri des candidats a été effectué. Ainsi, le pourcentage de rejet des candidatures provenant de minorités visibles pourrait être bien supérieur à celui de l'enquête de la CDPDJ. Les situations d'embauche sont de plus en plus ambiguës, surtout depuis qu'on accorde une attention prépondérante aux compétences interpersonnelles: motivation, capacité de bien communiquer, de travailler en équipe, etc. Or, ces compétences s'expriment différemment selon les cultures, ce qui

ne signifie pas qu'elles sont absentes chez le candidat. En réalité, ce n'est pas parce que M. Touré ne manifeste pas un enthousiasme débordant lors de l'entretien d'embauche qu'il n'est pas très motivé par l'emploi; ce n'est pas non plus parce que M. Jiménez a un accent légèrement différent qu'il sera moins bien compris par les clients.

La crainte du risque qu'éprouvent de nombreux employeurs face au changement est manifeste. Des analyses récentes indiquent que les employeurs canadiens font preuve d'une grande force d'inertie en matière de diversification de leur effectif. La peur de l'inconnu les amène à résister à l'embauche de personnes qui ne correspondent pas au profil traditionnel de leurs employés. Bien que les pouvoirs publics ne manquent pas une occasion de vanter les bénéfices de la diversité, une majorité d'employeurs y résiste et ne pense même pas à corriger des pratiques d'embauche empreintes de discrimination.

En fait, la valorisation des bénéfices associés à la diversité, aujourd'hui privilégiée, n'est peut-être pas la bonne approche. Il faudrait plutôt utiliser les instruments législatifs existants qui sanctionnent la discrimination en emploi et visent à obtenir une égalité de résultats. Malheureusement, jusqu'ici au Québec, cette pratique est encore très limitée, notamment en ce qui concerne la discrimination raciale au travail.

1. Des constats plus ou moins semblables peuvent être faits en ce qui concerne les femmes, les personnes handicapées ainsi que les Autochtones.

# Égalité des sexes et stigmatisation

Au Québec, le recours au principe d'égalité entre les femmes et les hommes peut entraîner certaines dérives et masquer du racisme.

**MARIE-BLANCHE TAHON**

L'auteure est professeure au Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université d'Ottawa

Depuis janvier 2009, le gouvernement québécois impose aux immigrants, avant leur arrivée au Québec, de signer une déclaration formelle par laquelle ils s'engagent à «vouloir vivre dans le respect» des «valeurs communes», définies comme suit : «le français est notre langue commune»; «les femmes et les hommes ont les mêmes droits»; «les pouvoirs politiques et religieux sont séparés». L'égalité entre les femmes et les hommes est en effet inscrite depuis mai 2008 dans le préambule de la Charte québécoise des droits et libertés qui, jusqu'alors, faisait référence à la *personne* pour, précisément, effacer le sexisme imputé à la canonique formule des «droits de l'homme». La Loi 63 enchâssant l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Charte des droits et libertés a été adoptée à l'unanimité quelques jours après le dépôt des recommandations de la commission Bouchard-Taylor.

Cette notion de l'égalité entre les femmes et les hommes avait déjà été mise à l'honneur dans un avis du Conseil du statut de la femme (CSF), en septembre 2007, intitulé *Droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et liberté religieuse*.

Il faudrait prendre garde de vouloir protéger des femmes malgré elles, de leur imposer ce que nous estimons bon pour leur bien, au nom de leur libération. En d'autres mots, de pratiquer un «paternalisme communautaire», selon la formule de Micheline Milot.

Cet avis recommandait un ajout à la Charte québécoise des droits et libertés de la personne «afin que soit clairement affirmé que l'égalité entre les femmes et les hommes ne peut être compromise au nom, notamment, de la liberté religieuse».

L'intérêt de ce document tient à ce qu'il illustre clairement que son souci relatif à la liberté religieuse concerne une religion en particulier : l'islam. Car si l'impatience des Québécois à l'égard des «accommodements raisonnables» a commencé à s'exprimer en 2006 à partir de la décision de la Cour suprême à propos du *kirpan* (porté par un jeune garçon sikh), puis avec la médiatisation du givrage des vitres du YMCA d'Outremont (afin d'éviter de «mauvaises pensées» aux élèves masculins d'une école juive orthodoxe), c'est bien le voile qui en est devenu l'emblème pendant le déroulement de la commission Bouchard-Taylor et après. Et même déjà avant.

En effet, on se souvient qu'en mai 2005, les députés de l'Assemblée nationale ont voté à l'unanimité une motion selon laquelle ils s'opposaient à l'implantation des tribunaux islamiques au Québec et au Canada. Elle avait été proposée par la députée québécoise d'origine marocaine, Fatima Houada-Pépin, comme «la réponse que les parlementaires souhaitent donner à la revendication de certains groupes qui tentent de soustraire les musulmans aux lois canadiennes et québécoises». Cette motion s'inscrivait dans le contexte de l'émoi suscité par la «menace» de l'instauration de la charia en Ontario et par le rapport Boyd, jugé trop mou. Cette évocation était possible en Ontario en raison d'une loi provinciale qui, depuis 1991, reconnaissait l'arbitrage en matière familiale, permettant, par exemple, à des tribunaux rabbiniques de trancher des litiges familiaux. Aussi, le premier ministre ontarien décida-t-il, en septembre 2005, que tous les tribunaux religieux – et pas seulement islamiques – ne pouvaient plus se prévaloir de cette loi. Au Québec, par contre, cette prétendue menace était une vue de l'esprit, puisque le droit civil interdit purement et simplement l'arbitrage en matière familiale. Cela n'a pas empêché nos médias de saluer l'initiative de la députée et le vote unanime de l'Assemblée nationale comme une autre expression du légendaire progressisme québécois, oubliant de mentionner qu'en votant une telle motion, les représentants du peuple donnaient l'impression d'ignorer la loi et le régime civiliste propres à la nation québécoise.

## FEMMES ET ISLAM

En mai 2009, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) se prononce à propos du port du hidjab dans la fonction publique. Elle soutient qu'il ne doit faire l'objet ni d'une obligation religieuse, ni d'une interdiction étatique, ce qui provoque une controverse entre féministes. Beaucoup s'opposent à cette prise de position, notamment le Conseil du statut de la femme, le site Sisyph.org qui lance une pétition en ligne, et l'essayiste Djemila Benhabib qui publie son «J'accuse» à elle – «J'accuse la FFQ de trahir le combat des femmes» – dans *Le Devoir* (12 mai 2009), pastichant ainsi Zola lors de l'affaire Dreyfus. Peu de temps après, le Collectif citoyen pour l'égalité et la laïcité est formé. Dès lors, la laïcité devient un dossier de «condition féminine», en particulier pour celles et ceux qui considèrent qu'elle n'a qu'une seule modalité : à la française. Pourtant, le moins que l'on puisse dire est que le lien entre émancipation des femmes et nation laïque était loin d'être établi en France au moment où fut adoptée la loi sur la laïcité, en 1905. On pourrait se souvenir que le droit de vote des femmes françaises fut combattu par les radicaux socialistes laïcistes qui redoutaient qu'elles votent «pour les curés».

La controverse entre féministes québécoises autour du hidjab ne leur est pas propre; elle existe aussi en France, par

exemple. Elle a toutefois ici ses particularités, notamment en ce qu'elle concerne généralement des femmes actives sur le marché du travail qui cherchent à assurer leur autonomie économique, et non des petites filles ou des adolescentes à l'école. Par ailleurs, si le passé colonial de la France et sa gestion de la décolonisation, en particulier ses rapports avec l'Algérie, ne sont pas sans incidence sur le regard porté sur les musulmans qui vivent sur son sol, en revanche, au Québec, les choses sont bien différentes. La lutte de libération nationale algérienne est l'une de celles qui ont inspiré une frange du mouvement indépendantiste et le mouvement féministe naissant, pensons au Front de libération du Québec et au Front de libération des femmes qui ne sont pas sans faire écho au Front de libération nationale, en Algérie.



Au Québec donc, l'immigration « musulmane » – les guillemets s'imposent : quelle autre communauté culturelle serait assignée à son appartenance religieuse dans le discours commun, qu'il soit multiculturaliste ou interculturaliste ? – ne date que des années 1990. Elle concerne encore surtout une première génération qui a fui ses problèmes nationaux, certains pour échapper à l'islamisation rampante de la société civile, d'autres pour échapper à la répression étatique de gouvernements féroce-ment anti-islamistes, les plus nombreux pour améliorer leur situation socioéconomique. Mais, même s'ils sont scolarisés et francophones, ils sont souvent déqualifiés et requis de parler aussi l'anglais pour travailler à Montréal.

## ICI ET MAINTENANT

Si un des visages actuels du racisme au Québec emprunte la valeur « égalité des sexes » pour stigmatiser les femmes qui portent le hidjab et leurs compagnons qui sont censés les y soumettre, deux événements récents risquent encore de renforcer cette tendance. Le plus récent concerne la décision de la Cour suprême du Canada de tolérer le *niqab* (voile intégral) d'une défenderesse dans l'enceinte d'un tribunal. Elle pourrait pousser de plus en plus de citoyens exacerbés à revendiquer l'interdiction de tout voile dans tout espace public, y compris la rue. De plus, des citoyens en faveur d'une laïcité tolérante, ouverte, voire inclusive – qui jugent insatisfaisant, pour interdire le *niqab*, l'argument selon lequel il relèverait d'une frange fondamentaliste d'une religion – pourraient bien finir par perdre patience, même face aux porteuses du hidjab. L'impatience peut également gagner ces mêmes citoyens qui voient la montée des islamistes dans les deux États qui ont successivement lancé le printemps arabe, la Tunisie et l'Égypte, ce que les premières élections démocratiques tenues dans ces pays ont révélé. L'inquiétude quant à la situation des femmes revient régulièrement, et à juste titre, à l'avant-plan.

Il faudrait toutefois se garder d'ostraciser des femmes d'ici au nom de ce qui se passe ailleurs dans le monde. Il faudrait aussi prendre garde de vouloir protéger des femmes malgré elles, de leur imposer ce que nous estimons bon pour leur bien, au nom de leur libération. En d'autres mots, de pratiquer un « paternalisme communautaire », selon la formule de Micheline Milot. ●

Maryam. Montréalaise d'origine iranienne, 2008. Photo : Olivier Hanigan

## Agir contre le racisme

RICARDO LAMOUR

Combattre le racisme ici même, au Québec ? Quelle idée absurde, diront certains qui en nient l'existence. Ainsi, lorsqu'on a la conviction de vivre un traitement discriminatoire ou de subir du racisme, la lutte est difficile, car notre société repose sur des systèmes de privilèges dont les squelettes restent bien camouflés dans la chair sacrée de « la norme ».

De surcroît, quand on a vécu toute sa vie en voyant de larges populations de gens de couleur en situation de déclin, il se peut qu'on intériorise le discours social occidental nous laissant croire que certains peuples sont inférieurs à d'autres. La situation devient encore plus complexe lorsque nos parents, nos proches et d'autres membres de nos communautés culturelles portent le discours dominant parce qu'ils sont assujettis à des formes d'acculturation. Le travail de déculpabilisation, de déconstruction, de « dédiabolisation » et de reconstruction qui s'ensuit est

L'auteur est un artiste d'origine haïtienne

# L'islamophobie au Québec

Le Québec n'est pas épargné par l'islamophobie qui touche plusieurs pays occidentaux, bien que cette nouvelle forme de racisme ait ici certaines particularités.

**GEORGES LEROUX**

L'auteur est professeur émérite au Département de philosophie de l'Université du Québec à Montréal

Les rapports annuels de l'Observatoire international sur le racisme et la discrimination – qui recense tous les aspects de la vie collective où des actes qualifiés de racistes ou jugés discriminatoires sont susceptibles de se produire – témoignent de la croissance importante de l'islamophobie comme phénomène rampant au Québec.

Qu'il s'agisse de la discrimination dans l'emploi de personnes associées de près ou de loin à une identité arabo-musulmane, qu'il s'agisse de l'intolérance face à la manifestation dans l'espace public de signes religieux distinctifs – et particulièrement du voile islamique pour les femmes et les jeunes filles –, un regard attentif sur la situation montre que l'islamophobie revêt aujourd'hui plusieurs formes. Comme le souligne Micheline Labelle dans son étude sur le discours raciste, malgré la proclamation de

textes officiels et la promotion de vastes campagnes anti-racistes, «les politiques antiracistes ont tendance à être réactives plutôt que proactives<sup>1</sup>». Dans un contexte où l'immigration a favorisé la venue au Québec et au Canada de populations provenant de l'aire arabo-musulmane, nous observons l'émergence d'un nouveau visage du racisme marqué par un préjugé systématique à l'endroit des musulmans : déjà bien décrit en Europe et aux États-Unis, dans la foulée des événements du 11 septembre 2001, ce racisme présente au Québec un caractère particulier.

Distincte en effet du racisme postcolonial qui affecte des pays comme la France ou les Pays-Bas, l'islamophobie revêt plutôt ici la forme d'une hostilité à l'égard des comportements religieux. La menace de l'islamisme politique est associée sans nuance, dans un amalgame dangereux, à tous les traits d'une culture où l'islam comme religion occupe encore une place importante et déterminerait tous les aspects de la vie sociale, notamment la structure familiale. L'islam, doublé d'une représentation de l'arabe

La confusion récurrente entre l'islam culturel et l'islamisme politique a pour conséquence principale d'ériger l'islam en ennemi de la liberté et en adversaire des valeurs occidentales.

alors titanesque. Il n'est pas évident d'enlever le mercure du lac. Ce qui se dit autour d'un repas, lorsqu'on est une personne de minorité opprimée parlant à son semblable, échappe souvent à la compréhension de ceux qui n'ont pas à composer avec certaines réalités. Lutter contre le racisme, c'est d'abord faire connaître cela.

Par exemple, dans le cadre du mouvement étudiant québécois contre la hausse des frais de scolarité, largement composé de Blancs, les ÉtudiantEs raciséEs de Montréal (ERdM) ont estimé important de se solidariser et d'exposer les réalités vécues par les plus marginalisés du système scolaire : les immigrants, les personnes autochtones et racisées, les personnes LGBTQ, les handicapés, etc. Avec des slogans, des participations aux manifestations, des textes, des motions proposées lors d'assemblées étudiantes, ils ont dénoncé la hausse des frais de scolarité comme étant non seulement classiste et sexiste, mais aussi raciste. Les statistiques démontrent, en effet, que les personnes racisées, surtout les femmes, gagnent systématiquement moins que leurs homologues non racisées. De ce fait, une hausse des frais de scolarité les affecterait encore plus que les autres étudiants.

Ne se limitant pas aux enjeux étudiants, le ERdM, cette fois en appui au mouvement *Idle No More*, a émis un com-

muniqué, le 12 janvier 2013, exposant la logique permettant le génocide culturel des peuples autochtones et la spoliation de leurs territoires et de leurs ressources. Le groupe fait aussi connaître par d'autres initiatives les racines de l'exploitation subie encore aujourd'hui au Canada par les travailleurs étrangers, particulièrement les migrants temporaires.

Un autre étudiant, Antony Morgan, nous a poussés récemment à réfléchir sur les enjeux de l'interculturalité. Ce Canadien d'origine jamaïcaine, diplômé en droit de l'Université McGill, a filmé et fait connaître les gestes d'une trentaine d'étudiants blancs des HEC lors d'une initiation, le 14 septembre 2011. Soi-disant pour rendre hommage au sprinter jamaïquin Usain Bolt, ils se sont peint le corps en noir, style «*blackface*», en scandant des slogans incitant à la consommation de cannabis tout en imitant l'accent jamaïcain. Usain Bolt, mis au courant de l'affaire par la couverture médiatique qu'elle a suscitée, a exprimé son indignation dans une missive envoyée à l'attention de l'école, qui a dû prendre ses responsabilités pour éviter que ce genre de scène ne se reproduise.

Tournons-nous maintenant vers les nombreux chauffeurs de taxi qui ont manifesté à coups de klaxons et en bloquant la circulation autour du Palais de justice de

comme personne irrationnelle, est ainsi décrié comme porteur d'une culture archaïque, mêlant la soumission des femmes à la violence autoritaire des hommes. Il devient alors rapidement le foyer d'une représentation raciste de l'Autre. Nous connaissons tous le visage de cet islam médiatique, un stéréotype puissant, souvent nourri par une critique interne bien intentionnée. Pensons aussi aux interventions du maire de Saguenay, Jean Tremblay, imprégnées d'une représentation archaisante et méprisante des musulmans. Mais pensons surtout à la diffusion en boucle, dans les grands médias, des mêmes images – cette femme voilée d'un *niqab*, cette rangée d'hommes prosternés – associées automatiquement au péril d'une islamisation des institutions démocratiques. Les «soldats d'Allah» sont-ils vraiment engagés dans une reconquête de l'Occident, comme le soutient Djemila Benhabib (*Les soldats d'Allah à la conquête de l'Occident*, Montréal, VLB, 2011)? Aux yeux de plusieurs, nos sociétés ne seraient pas assez fermes face aux revendications communautaires des minorités, et les intellectuels tolérants et «multiculturalistes» seraient naïfs et candides. Est-ce bien le cas? L'islamophobie n'est-elle pas plus importante que la soi-disant islamophilie accommodante?

Au cœur du réflexe islamophobe, nous trouvons un enjeu central : la liberté et les droits de la personne, en particulier la liberté religieuse. La confusion récurrente entre l'islam culturel et l'islamisme politique a pour conséquence

Montréal, en solidarité avec leur collègue Guercy Edmond. Dans la nuit du 29 avril 2012, celui-ci, dans un moment de panique, a roulé sur une personne qui lui avait tenu des propos racistes et l'agressait en donnant des coups de poings et de pieds sur son véhicule. Il a été arrêté sans considération par la police, avec des accusations d'agression armée, de voies de fait graves, de délit de fuite et de conduite dangereuse alors qu'il aurait dû avoir droit à de l'aide.

Toutes sortes de réalités de ce genre agitent ainsi notre quotidien. Heureusement, des groupes de citoyens et des organismes comme Au bas de l'échelle, le CATHI (Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale), Solidarité sans frontière et Personne n'est illégal, militent contre la discrimination et le racisme. Je salue aussi au passage le travail de ces parents qui prennent du temps avec leurs enfants non seulement pour leur rappeler la responsabilité de leurs privilèges, si tel est le cas, mais aussi pour leur insuffler le courage nécessaire pour dépasser ce que «la norme» attend d'eux et combattre le racisme ordinaire. La lutte contre le racisme se passe aussi là, à la maison.



Kamel. Montréalais d'origine algérienne, 2008. Photo : Olivier Hanigan

principale d'ériger l'islam en ennemi de la liberté et en adversaire des valeurs occidentales. Un livre aussi influent que celui de Samuel Huntington (*Le choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 1997) repose tout entier sur la construction de cette hostilité comme forme irréductible du rapport entre l'Occident et l'islam. Qu'ils le souhaitent ou non, tous ceux qui s'engagent dans cette voie contribuent à nourrir les stéréotypes et à paver la voie au racisme. Dans les nombreux rapports qu'il a préparés pour les Nations unies, le rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, Doudou Diène, est d'ailleurs revenu sur cette logique de suspicion généralisée à l'égard des musulmans. Nous ne pouvons que constater, dans la foulée des recherches menées ici, que cette logique est à l'œuvre au Québec et qu'elle teinte toutes les représentations d'un racisme alimenté par l'obsession sécuritaire. C'est ainsi que l'on voit, par exemple, des personnes issues de ces communautés racisées franciser leur patronyme pour éviter la discrimination. Ce réflexe peut se comprendre quand on connaît la discrimination quasi systématique dans l'emploi dont sont victimes les personnes ayant un patronyme identifié à l'islam (voir encadré p. 20).

#### DES CLÉS D'ANALYSE

Le Québec fait donc face à une forme nouvelle de discrimination. À la lumière des analyses de Vincent Geisser (*La nouvelle islamophobie*, Paris, La Découverte, 2003) ou de Tahir Abbas<sup>2</sup>, on peut tenter de dresser le portrait actuel de l'islamophobie. Le rapport sur l'islamophobie publié en

1. M. Labelle, *Racisme et antiracisme au Québec. Discours et déclinaisons*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, p. 29.

2. Dans J. L. Esposito et I. Kalin (dir.), *Islamophobia. The Challenge of Pluralism in the 21<sup>st</sup> Century*, Oxford, OUP, 2011.

2007 par le Runnymede Trust, un *think tank* britannique spécialisé dans les questions multi-ethniques, nous servira ici de guide. Ce rapport propose une grille descriptive qui permet d'identifier et de comprendre les ressorts profonds de l'islamophobie, qu'il définit en sept traits.

Tout d'abord, il s'agirait d'une attitude selon laquelle les cultures musulmanes sont perçues comme un tout monolithique, sans considérer les différences qui les distinguent. Cette vision réductrice a des effets très perniciose sur le

trait s'exprime par un mépris non déguisé pour l'islam religieux: selon cette perspective, les adhérents de l'islam instrumentaliserait leur foi pour obtenir des gains politiques. En cinquième lieu, on observe un rejet sans nuance de toute critique de la culture occidentale formulée à partir de la culture musulmane; on pense ici en particulier à la critique de l'idolâtrie de l'argent et de l'exploitation sexuelle de l'image de la femme. Le sixième trait, le plus documenté, concerne l'hostilité à l'immigration musulmane, justifiée par un argumentaire voulant que l'islam soit une culture «inintégréable». Enfin, septième et dernier point, l'islamophobie se présente comme une attitude naturelle et non problématique.

Cette analyse vaut-elle pour le Québec? L'islamophobie est-elle une menace réelle ou imaginaire? Si on l'associe d'abord à la construction d'un stéréotype identitaire, on peut noter plusieurs aspects inquiétants, mais rien ne permet de faire des musulmans les nouveaux boucs émissaires d'une société en transformation. Plusieurs éléments nouveaux sont en jeu, comme la question des signes religieux dans un éventuel projet de charte de la laïcité et la discrimination dans l'emploi, et il est urgent de les examiner de près si on veut éviter des dérives observées ailleurs. ●

L'islamophobie est-elle une menace réelle ou imaginaire? Si on l'associe d'abord à la construction d'un stéréotype identitaire, on peut noter plusieurs aspects inquiétants, mais rien ne permet de croire que les musulmans seraient les nouveaux boucs émissaires d'une société en transformation.

plan social. On peut ensuite parler d'une attitude qui considère les cultures islamiques comme étant foncièrement inconciliables avec les autres, et en particulier avec la modernité occidentale; cet aspect est tributaire des hypothèses de Huntington. Le troisième trait concerne la perception de l'islam comme une menace omniprésente, reliée à une forme d'invasion de la société. Le quatrième

## POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

### LIVRES

- BALIBAR, Étienne (dir.), *Le racisme après les races*, Paris, Presses universitaires de France, 2005.
- BLONDIN, Daniel, *Les deux espèces humaines. Autopsie du racisme ordinaire*, Montréal, La Pleine Lune, coll. La parole et le geste, 1994.
- BOURGEAULT, Guy, RENAUD, Jean et PIETRANTONIO, Linda (dir.), *Les relations ethniques en question. Ce qui a changé depuis le 11 septembre 2001*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2002.
- LABELLE, Micheline, *Racisme et antiracisme. Discours et déclinaisons*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011.
- PARIZEAU, Marie-Hélène et KASH, Soheil, *Néoracisme et dérives génétiques*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006.
- RENAUD, Jean, GERMAIN, Annick et LELOUP, Xavier, *Racisme et discrimination. Permanence et résurgence d'un phénomène inavouable*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004.

SANCHEZ-MAZAS, Margarita, *Racisme et xénophobie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004.

WIEVIORKA, Michel, *L'espace du racisme*, Paris, Seuil, 1991.

### REVUES

- ANTONIUS, Rachad, «L'islam au Québec: Les complexités d'un processus de racisation», *Cahiers de recherche sociologique*, n° 46, septembre 2008.
- Bulletin *Vivre ensemble*
- EID, Paul, «Les inégalités "ethnoraciales" dans l'accès à l'emploi à Montréal: le poids de la discrimination», *Recherches sociographiques*, vol. 53, n° 2, mai-août 2012.
- LABELLE, Micheline et ICART, Jean-Claude, «Une lecture du débat en cours sur l'accommodement raisonnable et le racisme au Québec», *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 10, n° 1, automne 2007.
- Relations*, C. McAll et L. Bernard, «Les policiers et les jeunes minorités racisées», n° 735, septembre 2009; F. Buggingo, «L'intégration ne passe pas par l'érection de nouveaux ghettos», n° 735, septembre 2009; M. Marable, «Confronter le racisme néolibéral», n° 709,

juin 2006; N. Crépeau, «La loi du mépris», n° 698, février 2005; dossiers «Autochtones, de l'exil à l'existence politique», n° 697, décembre 2004 et «Ensemble contre le racisme», n° 672, novembre 2001.

### FILMS

- La couleur du temps* de Ronald Boisrond et Danic Champoux, 2008.
- La tête de l'emploi*, recueil de courts métrages contre le racisme au travail produit par l'ONF
- Le peuple invisible* de Richard Desjardins et Robert Monderie, 2007.

### SITES WEB

- <cetum.umontreal.ca>: Centre d'études ethniques des universités montréalaises
- <criec.uqam.ca>: Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté de l'UQAM
- <cjf.qc.ca/fr/ve>: Secteur Vivre ensemble du CJF
- <sacr2013.jimdo.com>: Semaine d'actions contre le racisme
- <solidaritesansfrontieres.org>
- <trci.qc.ca>: Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes

## PROCHAIN NUMÉRO

Le numéro d'avril-mai de la revue *Relations* sera disponible en kiosques et en librairies le 19 avril. Pensez à le réserver. Il comprendra notamment un dossier sur

# le développement du Nord



Quaqtqaq, Canada.  
Photo : © Marc-André  
Pauzé/Waseya Images

Que ce soit sous la bannière du Plan Nord libéral ou du « Nord pour tous » du Parti québécois, le développement de la vaste région située au nord du 52<sup>e</sup> parallèle est bel et bien en marche. Quelles forces nationales et internationales sont à l'œuvre dans cette ruée vers le Nord et ses ressources minérales? Quel modèle de développement la sous-tend? Et que dit ce soudain intérêt pour le Grand Nord sur notre rapport au territoire, aux peuples autochtones qui l'habitent et à la nordicité? Ce dossier abordera ces questions en examinant les voies qui permettraient de faire du développement du Nord un projet au service du bien commun.

À lire aussi dans ce numéro :

- un débat sur l'éolien au Québec;
- un regard sur le devoir de réflexion devant l'horreur;
- une analyse de la situation socio-politique en Jordanie;
- le Carnet de José Acquelin;
- la chronique littéraire de Virginia Pésémapéo Bordeleau;
- les œuvres de notre artiste invité, le photographe Marc-André Pauzé.

Recevez notre infolettre par courriel, peu avant chaque parution. Inscrivez-vous à notre liste d'envoi sur la page d'accueil de notre site Internet : <[www.revuerelations.qc.ca](http://www.revuerelations.qc.ca)>.



CONNAÎTRE, DIFFUSER ET AGIR



Presses de l'Université du Québec



## RACISME ET ANTIRACISME AU QUÉBEC

**Micheline Labelle**

Analyse du discours de l'État québécois sur le racisme et l'antiracisme pour en appréhender ces multiples manifestations contemporaines et les abolir.

978-2-7605-2986-1 29\$ 15<sup>99\$</sup> PDF EPUB

LIVRES À FEUILLETER AU [PUQ.CA](http://PUQ.CA)



## Le don de la vie

TEXTE ET ILLUSTRATION : VIRGINIA PÉSÉMAPÉO BORDELEAU

Depuis ta naissance, ma petite-fille, tu t'es nourrie du lait de ta maman et d'une formule enrichie en poudre qui en a les propriétés nourrissantes. Petit à petit, tu as appris à manger des céréales, des purées de fruits et de légumes. Au début tu préférais les mangues, les pommes, les carottes et les patates douces; si papa tentait de te refiler des petits pois, tu grimaçais et refusais d'ouvrir la bouche, ce qui l'amusait beaucoup. Depuis tu as largement étendu ton menu, incluant les petits pois... mais curieusement, tu n'aimes pas ce qui est trop sucré, ce qui t'évitera des visites fréquentes chez le dentiste!

Tu grandis bien et nous pourrions tous nous contenter de végétaux et de produits laitiers, sans omettre les œufs, mais encore faut-il pouvoir s'en procurer! Tu vois, nous approchons du solstice d'hiver, le soleil se lève tard et se couche tôt, la neige est arrivée et recouvre la terre gelée. Sais-tu que les jardins ont besoin de la chaleur du soleil, de la pluie et de longs mois afin d'arriver à maturité? Oui, tu te souviens des tomates que grand-papa cultivait dans sa cour l'été dernier... tu as mangé la première de sa récolte.

Je t'avais promis de t'inventer un conte pour expliquer la raison pour laquelle les humains tuent et mangent les animaux... Alors voici l'histoire du petit cerf qui donna sa vie pour sauver celle de la famille du jeune Shiship, un de nos lointains ancêtres. Shiship, un petit garçon frondeur, savait aussi parler aux animaux, comme Makouashish du conte précédent. Encore un garçon, dis-tu ? Bon, tu as raison, le prochain conte aura une fille comme héroïne!

Donc, notre ami vivait dans un territoire au climat doux, favorable à la cueillette des fruits, des noix, des légumes-racines et des céréales dont les graines broyées donnaient une sorte de farine grossière qui, mélangée à l'eau, donne une pâte consistante. Depuis quelques années, les habitants avaient remarqué que la température se refroidissait, empêchant parfois la pleine croissance des plantes.

Soudain se produisit un événement imprévu, inconnu des humains, qui se préparait dans l'ombre. Au cours d'une nuit particulièrement froide, des grains blancs se mirent à descendre du ciel comme la pluie, accompagnés de vents violents qui secouèrent l'abri de bois et de boue séchée de la famille de Shiship. Oui, on peut dire qu'il s'agissait de la première neige! Tu as le sens de l'humour, ma petite Emma-Rose...

Puis le temps se remit à la douceur. Cependant le froid de cette nuit-là avait détruit la récolte de fruits et de légumes. Les gens commençaient à avoir faim, car les réserves s'amenuisaient. Shiship était parti se promener afin de trouver des plantes à racines comestibles que la terre protège avec sa chaleur. Il réfléchissait. Il se demandait bien ce que pouvait signifier ce nouveau phénomène. Comment allaient-ils survivre, lui et les membres de son clan? Il creusait au pied d'un rutabaga quand il entendit une plainte en provenance d'un petit boisé. Sans hésiter, il courut pour apporter son aide à l'être qui semblait souffrir beaucoup. Tu dois savoir qu'à l'époque, certains de nos ancêtres considéraient les animaux comme faisant partie de la parenté, c'est la raison pour laquelle ils ne les chassaient pas, car il s'agissait d'une forme de cannibalisme pour eux. Le cannibalisme? C'est lorsque nous mangeons quelqu'un de notre espèce.

Il vit, couché sur le flanc, un jeune cerf, le ventre percé d'un trou d'où le sang s'écoulait à flots. Il s'était empalé en retombant sur un arbrisseau cassé par les vents forts de la veille, alors qu'il jouait à s'élancer haut dans les airs. Shiship sentit son cœur se serrer, il voyait bien que le petit allait mourir. Il le caressa et lui chantonna un air que sa mère lui chantait au bord du sommeil. Le cerf lui parla avec ce langage particulier que le garçon pouvait comprendre.



*Sang rouge*, 2010, acrylique sur toile,  
90 x 90 cm

– Écoute bien, mon ami. Bientôt, je vais mourir. Je sais des choses que je dois te transmettre, à toi et à ton espèce. Les temps vont changer, plus rapidement que tu ne le crois. Le froid sera le maître du monde et vous devrez vous nourrir de notre chair, comme font les ours ou les lions. Vous pourrez aussi vous revêtir de notre peau afin de vous tenir au chaud. C’est ainsi, Shiship... Je te demande de me prendre comme nourriture lorsque je cesserai de respirer. À l’avenir, vous deviendrez des carnivores, car c’est le seul moyen pour vous de survivre.

Shiship pleurait à gros sanglots. Il ne pouvait pas faire ce que son ami lui demandait! Mais en même temps, il devinait que le mourant disait la vérité. Celui-ci continua d’une voix affaiblie:

– Promets-moi de partager mon corps avec ton clan...

Shiship promit et ajouta:

– *Migwèch, n’shimish...* (« Merci, petit frère... »)

C’est ainsi que depuis cette époque, les chasseurs remercient les animaux du don de leur chair et expriment leur reconnaissance pour le sacrifice de leur vie.

Tu trouves cette histoire triste? Je te comprends, ma jolie, il te faudra apprendre à accepter la tristesse, car elle fait partie de la vie et personne n’y échappe. Retiens, cependant, la beauté du geste du petit cerf envers l’enfant. Bien sûr, tu peux être végétarienne! Tu peux te le permettre, aujourd’hui... ●



# Paraguay : les dessous d'une destitution

Malgré le « coup démocratique » contre le président Fernando Lugo, fomenté par l'oligarchie, une réelle démocratisation semble en route et pourrait créer des surprises lors des élections d'avril prochain.

## CLAUDE MORIN

L'auteur, historien spécialiste de l'Amérique latine, est professeur retraité de l'Université de Montréal

La destitution du président Fernando Lugo, le 22 juin 2012, a braqué, pendant un court moment, le regard médiatique sur le Paraguay. Au terme d'un « procès politique » expéditif, en alléguant cinq motifs, mais sans fournir aucune preuve, le Congrès destituait Lugo et le remplaçait par le vice-président Federico Franco. Nombre d'observateurs informés ont alors parlé d'un « coup d'État parlementaire ». La nouvelle a suscité une grande émotion en Amérique latine, particulièrement chez les pays voisins, entraînant la suspension du Paraguay d'organisations régionales (Mercosur, Unasur, CÉLAC). L'Organisation des États américains (incluant le Canada) et le Parlement européen ont même dépêché des missions à Asunción afin de s'informer des événements.

## UN PAYS SINGULIER

D'une superficie comparable à celle de la Californie, le Paraguay est comme une « île » au milieu du continent sud-américain. Après avoir proclamé son indépendance dès 1811, à la fois de

l'Espagne et de l'Argentine, le pays a vécu pendant un demi-siècle dans une autonomie inédite et sous la férule d'autocrates certes préoccupés par le bien-être des petites gens, mais impitoyables envers toute opposition. Le peuple vivait néanmoins mieux qu'ailleurs : les aliments étaient abondants, l'école primaire était obligatoire et l'industrie nationale répondait aux besoins du pays. L'État contrôlait l'économie et les échanges avec l'extérieur. Le Paraguay doit à son nationalisme farouche d'avoir survécu comme entité distincte face à des voisins qui ambitionnaient de l'absorber.

Cette volonté d'indépendance dérangeait la Grande-Bretagne et ses États-clients régionaux. Le pays fut ainsi au cœur des deux guerres les plus dévastatrices à avoir ensanglanté l'Amérique du Sud, celle de la Triple Alliance (1864-1870) et celle du Chaco (1932-1935). La première, contre le Brésil, l'Argentine et l'Uruguay, lui fit perdre 40% de son territoire et les deux tiers de sa population, dont 80% des hommes aptes à porter les armes. La seconde, contre la Bolivie, lui permit de conserver le Gran Chaco, un désert convoité car supposément riche en pétrole.

La population du Paraguay est la plus métissée des Amériques. Les migrants, peu nombreux, s'y unirent avec les femmes guaranies et leurs descendants métis devinrent vite majoritaires. Aujourd'hui, plus des trois quarts des Paraguayens parlent le guarani bien qu'ils soient hispanisés depuis longtemps, une situation unique dans les Amériques. Au point où même les colons brésiliens et mennonites

installés dans les campagnes utilisent cette langue.

Pendant trente-cinq ans (1954-1989), le général Alfredo Stroessner gouverna le pays sous un état de siège quasi ininterrompu. Sa police secrète, torturant et tuant au besoin, fit du Paraguay une prison pour tout opposant. Sa domination reposait sur une triade formée du Parti Colorado, des militaires et du gouvernement. L'anti-communisme justifiait tout. Stroessner était comme une araignée au cœur de sa toile, habile dans l'art de conserver la loyauté des groupes d'intérêts et des potentiels rivaux. Chassé du pouvoir en 1989 par un coup d'État alors qu'il cherchait à se perpétuer au pouvoir à travers son fils, il échappa à toute imputabilité en se réfugiant au Brésil. Les médias et les partis politiques furent autorisés à reprendre leurs activités. Mais de larges pans du système mis en place par Stroessner devaient lui survivre. À commencer par le Parti Colorado, clientéliste et corrompu, qui conserva sa mainmise sur l'exécutif jusqu'en 2008. L'« État colorado » n'a cessé de contrôler de larges secteurs de l'économie et de l'emploi. Parallèlement, la construction de grands barrages, la contrebande transfrontalière et le narcotraffic ont créé des occasions d'enrichissement dont ont profité des gens d'affaires et des hommes politiques.

## LA PRÉSIDENTIE DE LUGO

En mars 2008, Fernando Lugo est élu président. Il doit son élection à sa popularité auprès des déshérités des campagnes – datant de l'époque où il était évêque de San Pedro – et à son engagement auprès des paysans sans terres. Une douzaine de partis et mouvements sociaux ont appuyé sa candidature. Même le Parti libéral (le PLRA) l'a soutenu, en lui accolant





pendant Federico Franco comme colistier à la vice-présidence. Ce parti estimait que c'était la seule voie vers le pouvoir après 61 ans de domination du Parti Colorado. Certains riches ont même fait campagne pour Lugo afin d'en finir avec le régime instauré sous Stroessner. Ils n'étaient nullement intimidés par la promesse de Lugo d'instaurer des programmes sociaux afin de réduire la pauvreté qui affecte le tiers des ménages. Lugo s'employa à les rassurer, se définissant « au centre, comme le trou du poncho ».

Sitôt investi, Lugo découvre les limites de son pouvoir. D'abord, il ne peut compter que sur quelques élus chez les députés et les sénateurs. S'il réussit à instaurer la gratuité des soins médicaux et hospitaliers et à augmenter les dépenses dans l'éducation publique, il doit renoncer à revoir la fiscalité et à engager une réforme agraire. La terre est un enjeu central au Paraguay, où 3 % des propriétaires contrôlent 85 % des exploitations. D'immenses superficies ont été accaparées sous le règne des Colorados et sont pour une large part consacrées à la culture du soja transgénique, principal produit d'exportation, une affaire menée par Monsanto et de puissants

groupes commerciaux. Le tiers de ces superficies serait exploité par des producteurs ne détenant pas de titres légaux. Des organisations paysannes réclament des terres et s'opposent aux contaminations découlant des semences et pesticides.

C'est des campagnes qu'est venue l'étincelle menant à la destitution du président Lugo. Le 15 juin 2012, six policiers et onze paysans sont tués dans un affrontement lié à un conflit agraire : l'occupation par des paysans de terres mal

colorado. Pressé par la droite de réagir, Lugo avait autorisé l'éviction des occupants. Résultat : le massacre de Curuguaty, qui présente toutes les caractéristiques d'un coup monté. Selon les témoins, les victimes ont été tuées par des armes automatiques alors que les occupants ne possédaient que des pétouilles. L'enquête ouverte par le nouveau gouvernement n'a servi qu'à faire arrêter 12 paysans et à occulter la conspiration.

### UNE DESTITUTION ANNONCÉE

En moins de 36 heures, le Congrès, accusant Fernando Lugo de mauvaise gestion, le jugeait et le destituait. Lugo avait été menacé d'une telle procédure à plus de 20 reprises depuis son entrée en fonction en août 2008. Déjà en mars 2009, dans un câble divulgué par WikiLeaks, l'ambassade des États-Unis à Asunción informait le Département d'État des complots que fomentaient certains parlementaires en vue de destituer Lugo. L'informateur parlait d'un « coup démocratique » en préparation.

Ce qui motivait la destitution était la montée de la contestation rurale et les occupations de terres. Or nombre de parlementaires appartiennent à cette oligarchie qui frappe la réforme agraire d'anathème. Il leur importe de criminaliser les luttes sociales et de tuer dans l'œuf une menace pour eux-

mêmes et leurs commettants. Il ne fait pas de doute que la gauche a beaucoup progressé depuis 2008, réveillant les hantises anticommunistes.

Sachant que ses adversaires, qui l'accusaient d'encourager la contestation, n'attendaient qu'un faux pas de sa part, Lugo a dilué son programme social et tenté de rassurer ses opposants en faisant des concessions, au risque de décevoir ses partisans. Ceux-ci n'ont pas compris à quel point Lugo, face à une opposition majoritaire au parlement, avait besoin de la pression de la rue pour contrer l'oligarchie. Sa destitution a toutefois galvanisé les forces populaires par la suite. Les manifestations se sont succédé et des routes ont été bloquées.

En somme, Lugo aura subi le même sort que Manuel Zelaya, au Honduras, en juin 2009<sup>1</sup>. Le coup d'État au Paraguay s'est avéré irréversible. La mise en quarantaine du gouvernement Franco n'y a rien changé. Les putschistes ont joué les vierges offensées, rappelant les guerres du passé et la nécessaire défense de la souveraineté. Tous les partis ont mis le cap sur l'échéance électorale du 21 avril prochain. Ces élections serviront de test pour la réintégration du Paraguay dans plusieurs forums qui ont voté sa suspension.

L'histoire, ne l'oublions pas, progresse souvent en spirale. Les reculs ne sont que temporaires. Ainsi, tout indique que cet épisode aura fait avancer la cause pour une réelle démocratisation. Le Front Guasú, une coalition de huit partis de gauche et de trois mouvements sociaux, entend profiter de ce sursaut de la société civile. Il est devenu en très peu de temps la troisième force politique et a désigné Lugo pour coiffer sa liste de candidats pour le sénat. Le népotisme et l'incurie du gouvernement Franco ont discrédité le Parti libéral. Le Parti Colorado pour sa part, fidèle à lui-même, propose à la présidence un richard accusé de baigner dans le narcotrafic... ●

« Dehors les putschistes ! » indique la pancarte d'un manifestant à Asunción, au Paraguay, le 27 juin 2012. Photo : PC/Jorge Saenz

1. Lire C. Morin, « Honduras : le coup d'État de l'oligarchie », *Relations*, n° 739, mars 2010.

JOURNÉE D'ÉTUDE



# Le islamophobie au Québec

## perceptions, causes et pistes d'action

Le samedi 16 mars 2013, de 9 h à 16 h

**Q**n assiste au Québec depuis un certain temps au développement d'un sentiment de peur à l'égard de l'islam et des personnes de confession musulmane. En témoignent la discrimination observée sur le marché du travail, la volonté d'expurger l'espace public des signes apparentés à l'islam, la diffusion d'images stéréotypées et négatives des musulmans, entre autres. Cette journée d'étude vise à cerner les discriminations vécues pour en comprendre les causes et repérer des pistes de solution.

**Les perceptions de l'islam et des musulmans québécois : décalage entre portrait réel et portrait imaginaire**  
avec Valérie Amiraux

**Les sources de l'islamophobie au Québec : débat identitaire, laïcité et réalités géopolitiques**  
avec Gilles Bourque, Mouloud Idir et Marie-Blanche Tahon

**Des pistes d'action pour contrer l'islamophobie**  
avec Élisabeth Garant, Lorraine Guay, Jean-Claude Leclerc et Shirley Sama

Programme de la journée : [www.cjf.qc.ca](http://www.cjf.qc.ca)

### À la Maison Bellarmin

25, rue Jarry Ouest, Montréal (métro Jarry ou De Castelnau)

**Coût (repas du midi inclus) : 25 \$ ou 10 \$ pour étudiants et faible revenu**

**Inscription avant le 8 mars 2013 à :**

Christiane Le Guen 514-387-2541 poste 234 / [cleguen@cjf.qc.ca](mailto:cleguen@cjf.qc.ca)  
[www.cjf.qc.ca](http://www.cjf.qc.ca)

### CHAIRE

**de recherche  
en immigration, ethnicité  
et citoyenneté (CRIEC)**

UQÀM



[www.criec.uqam.ca](http://www.criec.uqam.ca)

La Chaire joue un rôle incontournable pour la production de nouvelles connaissances sur l'immigration, la diversité et l'intégration. Elle contribue à l'analyse et à la compréhension d'enjeux majeurs pour le Québec, notamment sa croissance économique, sa richesse culturelle et sa survie comme société francophone ouverte sur le monde. Dans son approche, elle considère les immigrants et les groupes minoritaires comme des acteurs et des partenaires à part entière.

# Trente ans d'engagement solidaire

Le Centre justice et foi, créé en 1983 par les jésuites, célèbre son 30<sup>e</sup> anniversaire : une occasion pour souligner son apport unique à la société québécoise.

## ÉLISABETH GARANT

En vue du 30<sup>e</sup> anniversaire du Centre justice et foi (CJF), l'année 2012 a été l'occasion de trier, d'élaguer et d'ordonner les archives. Cela a permis de se remémorer certains moments-clés, des visages marquants et de précieuses collaborations, ainsi que de prendre conscience du grand nombre de thèmes abordés au fil de ces trois décennies consacrées à l'analyse sociale. Il reste de cet exercice une douzaine de boîtes de carton – sans compter bien sûr les revues *Relations* et les bulletins *Vivre ensemble* – et quelques giga-octets de documents électroniques pour témoigner de l'expérience originale du centre jésuite.

Fondé en 1983, le CJF est né du rapprochement de différentes œuvres jésuites existantes : les Éditions Bellarmin, dont l'origine remonte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la revue *Relations* (1941), la Bibliothèque des sciences sociales Edmond-Desrochers (1949) et le Service de recherche et de contact avec le public (1982). Dès ses premières années d'existence, le CJF se dotait aussi d'un secteur consacré aux enjeux liés à l'immigration afin de contribuer à rendre la société plus inclusive et respectueuse des droits de toutes les personnes qui la constituent. Le Centre prenait ainsi le relais de l'École sociale populaire, fondée en 1911 – rebaptisée Institut social populaire en 1950 –, actualisant sa mission à partir des nouveaux contextes social et ecclésial qui marquaient le début des années 1980. Il voulait surtout s'inscrire dans la foulée des

orientations majeures de la 32<sup>e</sup> Congrégation générale de la Compagnie de Jésus qui, en 1974, fit de la promotion de la justice un élément indissociable du service de la foi.

## DES RÉALISATIONS

Une des contributions du CJF à la société québécoise depuis 30 ans, c'est d'abord près de 300 numéros de *Relations*. La revue a su renouveler sa présentation à plusieurs reprises – particulièrement en 2000 –, tout en conservant ses orientations et la rigueur de ses analyses. En plus de la contribution importante des milieux académiques et militants, elle a aussi bénéficié de la collaboration généreuse de nombreux artistes et écrivains qui ont enrichi son regard critique sur les enjeux de société à partir de l'art. Le choix, pris lors de la création du CJF, « d'embrober la revue d'une sorte de cocon nourricier<sup>1</sup> » a finalement été un pari réussi puisque nous soulignons avec fierté, en 2011, les 70 ans d'une publication dont l'apport est aujourd'hui largement reconnu au sein des milieux culturels, intellectuels et militants du Québec.

L'auteure est directrice du Centre justice et foi et de la revue *Relations*

Le Centre a pris le relais de l'École sociale populaire, fondée en 1911, actualisant sa mission à partir des nouveaux contextes social et ecclésial qui marquaient le début des années 1980.

Les 30 ans du CJF, c'est aussi plus de 240 Soirées *Relations* à Montréal, auxquelles il faut ajouter une trentaine d'autres qui ont eu lieu à Québec et dans d'autres régions (Gatineau, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke). Il y a aussi eu près d'une trentaine de séminaires, clubs de lecture, sessions d'été, journées d'étude et colloques qui ont réuni des intervenants de plusieurs secteurs de la société pour débattre ensemble d'enjeux fondamentaux. De nombreuses conférences, formations, retraites, entrevues ont été données par les membres du CJF, sans oublier la participation à diverses émissions de télévision ou de radio pour lesquelles l'expertise du Centre est régulièrement sollicitée. Enfin, plus récemment, dans un souci de transmettre la mémoire des luttes sociales aux plus jeunes générations, nous avons offert à quelques reprises, avec la collaboration du collectif d'animation urbaine L'Autre Montréal, deux circuits guidés et interactifs : l'un dans les vieux quartiers de Montréal et l'autre dans ses quartiers d'immigration.

Par son secteur *Vivre ensemble*, qui s'est d'abord appelé « Secteur des communautés culturelles », le CJF s'est inté-

30 ANS

centre  
Justice et foi

Au cœur des débats de société

1. A. Beaudry, « L'entrée de *Relations* au Centre justice et foi », *Relations*, n° 751, septembre 2011, p. 35.



ressé à l'intégration des immigrants à la société québécoise pour progressivement élargir ses interventions au domaine des réfugiés et de la défense des droits, à la pastorale interculturelle et au pluralisme culturel et religieux. À l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire du Centre, le secteur vient d'ailleurs de transformer son bulletin *Vivre ensemble* – qui en est à son 68<sup>e</sup> numéro – en un webzine qui offre en ligne une banque unique d'articles informatifs et d'analyses sur les enjeux liés aux migrations, au pluralisme et à la diversité religieuse.

### DES PRATIQUES QUI NOURRISSENT L'ANALYSE

En amont de ces nombreuses productions, réflexions et prises de position, un certain nombre de pratiques caractérisent l'analyse du CJF. Celle-ci est avant toute chose une analyse réalisée collectivement et enrichie des différents apports des personnes, des comités et des secteurs qui participent à la vie du Centre. Cette option était déjà présente à la fondation du CJF lorsqu'on a choisi d'intégrer au sein d'un même organisme des entités très différentes (activités publiques, revue, expertise sur l'immigration, bibliothèque, etc.) avec l'objectif qu'elles puissent « s'interféconder ». C'est ainsi que la réflexion du CJF sur l'immigration et le pluralisme est unique, car elle se développe dans le cadre d'une réflexion plus large portant sur un projet de société fondé sur la justice sociale et un parti pris pour les exclus. En retour, les réflexions nées au sein du secteur *Vivre ensemble* ont profondément influencé les prises de position que le CJF défend aujourd'hui sur la citoyenneté et sur la laïcité.

Inspiré par la spiritualité ignatienne, le CJF a puisé aux sources de cette tradition religieuse une façon de faire qui enrichit sa pratique : le discernement. Cela signifie pour les membres de l'équipe de prendre du temps ensemble pour se ressourcer, prendre du recul par rapport au travail quotidien qui les mobilise et ainsi poser un regard renouvelé sur leurs pratiques, la conjoncture sociopolitique et les pistes de solutions à mettre de l'avant. Le discernement en commun oblige chaque personne à quitter le confort de ses convictions pour se mettre à l'écoute de la part de vérité

que l'autre peut révéler. Le discernement préconisé par le CJF tient compte de la composition d'une équipe dont l'élément rassembleur est l'engagement pour la justice sociale qui trouve sa source dans des convictions religieuses pour certains, humanistes pour d'autres. Pour les personnes de foi chrétienne, le discernement permet de s'interroger sur la présence de Dieu au cœur du monde et d'aiguiser leur attention à la lecture des « signes des temps ».

L'indépendance du CJF a aussi toujours été une dimension chère à ses fondateurs et aux équipes qui se sont succédé pour la réalisation de sa mission. Une indépendance que la communauté des jésuites a favorisée en assurant la majeure partie du financement de l'œuvre et en lui accordant une pleine autonomie dans son discernement et dans ses prises de position. Une liberté dont ne peuvent jouir beaucoup d'organismes en ces temps où les bailleurs de fonds imposent de plus en plus de conditions à leur fonctionnement.

Cette indépendance ne veut pas dire, par ailleurs, que le travail se réalise de manière isolée. Au contraire, la concertation avec d'autres partenaires a toujours été nécessaire pour mener à bien le travail d'analyse du CJF. Elle est aussi indispensable pour que les réflexions élaborées puissent soutenir d'autres personnes engagées dans cette tâche commune de transformation sociale, politique, économique et religieuse. C'est pour cela que le CJF a toujours été partie prenante de différentes instances de concertation et qu'il est encore aujourd'hui un membre actif de la coalition Pas de démocratie sans voix, du Collectif Échec à la guerre et du Collectif pour un Québec sans pauvreté, pour ne nommer que ceux-là.

### UNE VISION D'ÉGLISE

À l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du CJF, Christine Cadrin-Pelletier disait de celui-ci qu'il était « l'expression d'un christianisme d'ouverture capable de conjuguer l'audace d'une analyse sociale critique, une liberté de pensée assumée et une force de conviction incarnée dans l'ici et maintenant. Il représente une Église hors-les-murs, dans la rue, sur la place publique; une Église en recherche, qui explore courageusement les avenues incertaines de l'avenir dans un monde qui se pense et évolue sans elle ». Ces quelques mots, dits lors d'une soirée publique, résument bien l'option du Centre pour un christianisme critique et la vision d'Église à laquelle il s'identifie. Dès sa fondation, le CJF a fait le choix de s'investir au cœur d'une société séculière, d'utiliser un langage significatif et rassembleur pour les

femmes et les hommes préoccupés de justice, et d'apporter sa contribution au sein des instances démocratiques.

Le christianisme dont le CJF veut aussi témoigner en est un de dialogue avec toutes les personnes qui refusent les injustices de ce monde, fussent-elles non croyantes ou croyantes des autres Églises et autres traditions religieuses, quelles que soient les sources de leur indignation. Ainsi, le Centre contribue depuis deux ans au développement d'un dialogue féministe entre chrétiennes et musulmanes. Celui-ci n'a pas comme finalité la seule bonne entente mais permet de comprendre différemment les questions abordées, le monde dans lequel nous vivons et même la foi qui nous anime.

La vision d'Église portée par le projet du CJF a aussi pris au sérieux l'exigence d'un rapport de pleine égalité entre les laïques et les prêtres tout comme entre les hommes et les femmes. Cela n'a pu être possible que par une approche misant sur la collégialité, même à l'époque où les jésuites étaient encore nombreux à travailler au Centre. Il a fallu, pour ce faire, accorder une attention réelle à l'expérience des laïques et des femmes afin de se défaire progressivement des pratiques cléricales et patriarcales. Des féministes ont aussi occupé des postes de responsabilités dans tous les secteurs du CJF, contribuant non seulement à l'attention constante portée à la cause des femmes mais aussi à l'appropriation collective d'une analyse féministe qui s'imposera d'ailleurs comme l'une des quatre priorités du CJF. Cette pratique égalitaire a sans doute influencé celle qu'on observe au sein de la Province jésuite du Canada français,

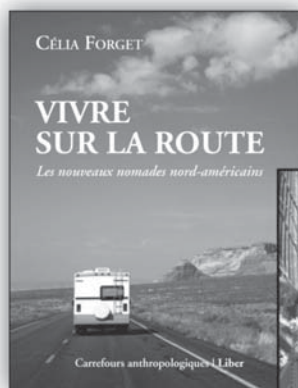
où de plus en plus de collaborateurs (hommes et femmes) non jésuites participent aux grandes orientations et à l'avenir de la présence jésuite au Québec.

### HORIZON INCERTAIN

Dès les premières années d'existence du CJF, les documents administratifs retrouvés dans les archives mentionnent la fragilité financière du Centre. Le questionnement sur l'avenir d'une telle initiative y est aussi déjà présent. La pérennité du Centre est d'ailleurs remise à l'ordre du jour presque tous les cinq ans. S'il a pu poursuivre son travail jusqu'à maintenant, c'est en grande partie grâce au soutien réaffirmé des jésuites qui considèrent le CJF comme une de leurs œuvres principales. Mais c'est aussi grâce à son engagement solidaire avec tous ceux et celles qui luttent pour la justice sociale et le dynamisme d'une équipe soucieuse de contribuer à une réflexion pertinente, voire fondamentale, pour la société et l'Église du Québec.

Alors que nous assistons à la montée des droites, au repli identitaire et à la multiplication des décisions politiques, économiques et religieuses à courte vue, l'espace de réflexion critique qu'offre le CJF demeure indispensable pour aborder la complexité des questions de l'heure. Ses interpellations pour plus de justice, de générosité et d'ouverture doivent continuer à se faire entendre au cœur de nos débats collectifs. ●

Dès sa fondation, le CJF a fait le choix de s'investir au cœur d'une société séculière, d'utiliser un langage significatif et rassembleur pour les femmes et les hommes préoccupés de justice, et d'apporter sa contribution au sein des instances démocratiques.



226 pages  
illustré  
30 \$

*Célia Forget*

### Vivre sur la route

Les nouveaux  
nomades nord-américains



éditions  
**Liber**

Ils sont quelque six millions à vivre dans leur caravane sur les routes nord-américaines. Célia Forget a passé plusieurs années avec eux. Elle en dégage un portrait dépayssant et familier, qui traduit sans doute notre propre déchirement entre l'ici et l'ailleurs.



# Les salons du livre : fidèles à leur mission?

Les salons du livre sont des chemins qui peuvent conduire à l'amour des livres.

## ROBERT JASMIN

L'auteur est écrivain et conférencier

J'aime et j'apprécie les salons du livre. Cela peut s'expliquer en partie en faisant un retour dans le temps (une habitude qui, dit-on, prend de l'ampleur avec l'âge). C'est au collègue que j'ai pris conscience que le monde des livres s'étendait au-delà de *l'Encyclopédie de la jeunesse*, des albums de *Tintin* et de la série *Signe de piste*. Lors d'un événement annuel, les bons pères Sulpiciens réquisitionnaient la grande salle de récréation et recouvraient de larges draps blancs les tables de billard, de ping-pong et de mississippi pour y déposer des centaines de livres. Pendant deux jours, il nous était possible de parcourir des yeux tous ces titres qui allaient des *Aventures de Biggles* aux *Pensées* de Pascal. Plus encore, nous pouvions les acheter. C'était un salon du livre avant la lettre.

J'ai appris, lors de ce premier «salon», que tous ces livres avaient été fournis par le père Champigny qui tenait librairie, rue Saint-Denis, dans un logement du quartier Villeray. J'ai donc conclu qu'une fois les deux jours passés, je devais, pour retrouver le plaisir de rencontrer les livres, aller cette fois vers leur port d'attache, la librairie. Du salon temporaire je passais au salon permanent. Sans doute sommes-nous nombreux à avoir fait le même parcours, certains vers la bibliothèque

publique. Et s'il fallait un symbole pour illustrer mes propos, rappelons que le premier grand salon du livre ouvert à tous s'est tenu au Palais du commerce à Montréal, coin Berri et de Maisonneuve, au lieu exact où se trouve actuellement... la Grande bibliothèque du Québec.

## UN DÉCLENCHEUR

Avec les années, les salons du livre se sont multipliés, prenant souvent les couleurs les plus marchandes de la société actuelle. J'aurais plusieurs raisons, à cet égard, de les vilipender. Mais j'aurais peur de jeter le bébé avec l'eau du bain. Je m'empresse donc de sauver le bébé.

Il y a de tout dans les salons du livre, du pire au meilleur. Mais ne sont-ils pas la place du marché où toutes les écritures s'étalent? On y va quelquefois avec sa liste comme on le fait à l'épicerie, avec une idée d'achat bien arrêtée et voilà qu'au fil des allées, le regard d'une auteure nous arrête. Par politesse, on échange quelques mots, on manipule le livre présenté et on parcourt d'une lecture rapide la quatrième de couverture. Ce n'était pas prévu mais on répond au hasard et on se retrouve acheteur d'un bouquin qu'on considère exotique mais qui deviendra peut-être un produit de consommation courante. Bon, je sais, j'ai écrit «produit de consommation» en parlant d'un livre. Mais justement, se pourrait-il que nous acceptions de consommer pour nourrir l'esprit? Ne serait-ce que pour faire un pied de nez au Salon de l'auto!

Un ami me racontait que ses enfants lui demandaient chaque année de retourner au Salon du livre «pour revoir les mascottes». Il ajoutait que ceux-ci avaient ainsi cultivé des souvenirs heureux de l'événement. Or, cet événement se déroule dans un endroit bondé de livres. Aujourd'hui, ses enfants ne parlent plus d'aller voir les mascottes mais de retourner voir les livres.

## UN ESPACE QUI AGIT

Les chemins qui mènent aux livres – comme aux auteurs – sont multiples et aucun ne peut être négligé. Combien de personnes sont entrées au Salon du livre pour y trouver le dernier livre de recettes de Josée Di Stasio et sont ressorties en plus avec *L'homme rapaillé* de Gaston Miron? Cette rencontre avec une œuvre ne se serait peut-être pas faite dans une librairie, car certains hésitent à en franchir le seuil par gêne, estimant qu'ils ne sont pas du «milieu» alors qu'en se baladant dans le vaste espace d'un salon du livre, ils y trouvent l'aisance et la désinvolture qu'ils éprouvent dans une foire quelconque. Et, qui sait? Peut-être y prendront-ils goût et voudront-ils éventuellement franchir le Rubicon en entrant chez le libraire. Après le Salon du livre, c'est l'amour des livres qui peut s'ensuivre. Et les livres du Salon se retrouver ainsi dans le salon de chacun, chacune. ●



Les salons du livre attirent des foules impressionnantes au Québec. Pour les uns, ils jouent un rôle essentiel pour favoriser l'amour des livres. Pour les autres, ils cèdent trop à la logique marchande. Deux amoureux des livres en débattent pour nous.

Ces événements suivent de plus en plus des sentiers battus.

**MARIE-ÈVE SÉVIGNY**

Salon du livre de Montréal, novembre 2012. Une foule dense se bouscule entre les kiosques débordants de livres. Des cordons ont été installés pour délimiter les files d'attente: ici, le caricaturiste impayable, là, le chef aux recettes *simp-simp-simples*, et ainsi de suite, du guide de l'auto à celui des vins, sans oublier l'almanach astrologique. Un essaim féminin empêche de voir l'animateur-télé dédicacer les livres qu'il n'a pas écrits, sous l'œil allumé de sa biographe. Sur scène, les auteurs sont invités à passer au micro par tranches de 20 minutes, comme sur les genoux du Père Noël. Ne manque plus qu'une dame à calot blanc fasse déguster les terrines à la mode.

Il faut croire que la vacuité garantit le succès: six mois plus tôt, le Salon international du livre de Québec a servi les mêmes têtes d'affiches, la même «formule gagnante», couronnée par 66 000 entrées à la billetterie. On ne saurait être contre la vertu: il ne s'agit pas ici de pourfendre l'existence des salons du livre. C'est justement parce qu'ils sont des pivots essentiels de médiation culturelle que leur action mérite d'être questionnée.

J'anime des clubs de lecture dans les bibliothèques publiques. Mes bibliophages ont la dent creuse. Sans dédaigner un bon best-seller, ils traquent le récit original, le pamphlet dérangeant, l'écriture exigeante – la perle de culture qui les émouvra ou les fera réfléchir autrement. Pour cette raison,

ils fréquentent peu les salons du livre, ayant compris que ces derniers s'adressent de moins en moins aux lecteurs.

**LE DIEU TOURNIQUET**

Entrer au Salon du livre, c'est voir des consortiums tentaculaires, pouvant regrouper jusqu'à une vingtaine d'éditeurs, proposer des centaines de titres. Allons bon, quel grincheux oserait se plaindre de l'abondance? Voilà toute la supercherie de la convergence dans le monde de l'édition comme dans celui des médias: multiplier les canaux (journaux, magazines, éditeurs, librairies) pour ne passer qu'un message, feindre la manne par une dizaine d'amoncellements, donner plus de poids à certains «incontournables» qu'à d'autres. Il s'agit aussi de miser sur le vedettariat, fût-ce au prix de déclarations loufoques: «Mon coup de cœur littéraire, ça peut sembler un peu drôle parce qu'il a ma face dessus, mais c'est le livre *Belles: outils et astuces pour un maquillage réussi*», nous révélait Véronique Cloutier.

Quiconque travaillant dans le milieu du livre le confirmera: le Québec traverse un âge d'or en fait de qualité et de diversité littéraires. Pourtant, à en croire les grands médias, Denise Bombardier incarne tout ce qui se brasse d'idées au pays, il n'y a qu'un seul écrivain haïtien et il ne se publie plus de poésie.

Dans un tel contexte, les salons du livre devraient rétablir l'équilibre. C'est d'ailleurs leur mission. Dans un souci d'éveil, d'universalité – oserons-nous prononcer le mot ringard par excel-

lence: *éducation?* –, ils devraient redoubler d'efforts pour offrir autant de place à la découverte qu'à la redondance. Malheureusement, ils préfèrent obéir aux règles de la convergence, servir un contenu déjà offert sur toutes les tribunes – la seule façon (selon eux) de flatter le dieu Tourniquet. Certes, il n'y a pas de honte à céder unilatéralement au profit, tant qu'on ne prétend pas être un outil culturel d'éveil à la lecture.

À ceux qui soulèvent que les impératifs de rentabilité sont dictés par les éditeurs et les bailleurs de fonds, il faut rappeler qu'argent et contenu n'ont pas toujours été antagoniques et qu'il est possible de faire déplacer des foules en conjuguant gros noms et petites trouvailles. La volonté est-elle seulement là?

**LA REVANCHE DES PETITS**

À tout seigneur, tout honneur: certains salons québécois (pensons à celui de Rimouski ou du Saguenay) font encore preuve d'imagination. Une mauvaise langue pourrait prétendre que, dédaignés par certains consortiums d'édition, ils doivent davantage se creuser les méninges. Reste qu'en valorisant les créateurs de leur région; en présentant des genres ou des thèmes inusités; en organisant des activités périphériques pour rassembler écoles, bibliothèques et librairies en un seul milieu littéraire trépidant, ces «petits salons» font véritablement leur travail.

Est-ce à dire qu'il faudra sortir des grands centres pour s'émoustiller les neurones? Imiter l'Europe et tenir des programmations «off» en marge des foires commerciales?

Qu'importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse. ●

L'auteure, écrivaine et journaliste littéraire, est aussi directrice de La Promenade des écrivains à Québec

## VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION

Pendant des décennies, on a envoyé les enfants autochtones dans des pensionnats financés par le gouvernement fédéral et gérés par des institutions religieuses dans le but de les dépouiller de leur identité culturelle et de leurs traditions. La Commission de vérité et réconciliation du Canada a été créée afin d'informer le public des effets dévastateurs de ces écoles et de favoriser la réconciliation et l'établissement de rapports fondés sur la compréhension et le respect mutuels avec les Autochtones. Cette commission tiendra des audiences à Montréal du 24 au 27 avril, à l'hôtel Reine-Elizabeth. Les personnes touchées par ces pensionnats sont invitées à y faire part de leur expérience. Pour plus de renseignements : <trc-cvr.ca>.

## JOURNÉES SOCIALES

Les Journées sociales du Québec 2013 auront lieu à Rimouski, du 24 au 26 mai, sous le thème « Réveils populaires : signe des temps ». La rencontre sera l'occasion de réfléchir et d'échanger sur les retombées du « printemps québécois » et sur les manifestations semblables ailleurs dans le

monde qui ont marqué les dernières années, du printemps arabe aux Indignés en passant par les mouvements de contestation autochtones. Organisées tous les deux ans depuis 1971, les Journées sociales du Québec visent à réunir des personnes et des groupes engagés socialement pour réfléchir à des enjeux collectifs d'actualité, dans une perspective chrétienne marquée par un « évangile libérateur ». Renseignements : <journeessociales.info>.

## ÎLOT VOYAGEUR

Un collectif d'étudiants et de finissants en architecture, en urbanisme, en communications et en administration de l'UQAM et de l'Université de Montréal a récemment lancé une initiative visant à donner une deuxième vie à l'îlot Voyageur, situé à l'angle des rues Berri et Ontario, à Montréal. L'unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE) propose un projet de coopérative d'habitation étudiante, afin de combler un manque important en la matière dans le Quartier latin. Cette démarche survient alors que l'arrondissement Ville-Marie planifie la « revitalisation » du secteur en misant notamment sur la construction résidentielle privée, ce qui risque de faire bondir le prix des loyers. Le

projet d'UTILE souhaite ainsi rendre à l'îlot Voyageur sa vocation première, qui était d'abriter des résidences étudiantes, avant le scandale financier ayant interrompu sa construction. Renseignements : <pourlequartierlatin.org>.

## « SOCIOCIDÉ » EN PALESTINE

Le tribunal Russel pour la Palestine, un tribunal d'opinion qui n'a pas de pouvoir contraignant mais dont les avis juridiques sont fondés sur le droit international, a conclu qu'Israël commet actuellement un « sociocide » en Palestine – soit une forme de génocide culturel. L'occupation militaire des territoires palestiniens, la poursuite de la colonisation, le déni du droit de retour des réfugiés et la discrimination institutionnalisée à l'encontre des Palestiniens d'Israël, entre autres, constituent selon le tribunal « un danger pour la survie des Palestiniens en tant que groupe social ». Le tribunal Russel a été fondé en 1966 par les philosophes Bertrand Russel et Jean-Paul Sartre notamment pour enquêter sur les crimes de guerre et contre l'humanité commis pendant la guerre du Vietnam. Un tribunal Russel pour la Palestine a été créé en 2009 dans la même optique.



Institut du Nouveau Monde  
**Régénérations**  
Propositions citoyennes  
pour un Québec  
intergénérationnel  
  
FIDES

# Régénérations

Propositions citoyennes pour un Québec intergénérationnel

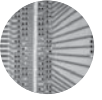
**Sous la direction de Miriam Fahmy de l'Institut du Nouveau Monde**

Fruit d'une vaste démarche citoyenne qui s'est déployée à travers les régions du Québec en 2011, Régénérations – Propositions citoyennes pour un Québec intergénérationnel suggère des principes directeurs et des pistes d'action pour « vivre et vieillir ensemble ». Rien de moins que les balises d'un nouveau contrat social.

inm.qc.ca



INSTITUT DU  
NOUVEAU MONDE  
**FIDES**



DVD

**CINQ CAMÉRAS BRISÉES  
(FIVE BROKEN CAMERAS)**

RÉALISATION : EMAD BURNAT ET GUY DAVIDI  
ALEGRIA PRODUCTIONS, BURNAT FILMS  
PALESTINE, GUY DVD FILMS  
FRANCE/PALESTINE/ISRAËL, 2011, 90 MIN.

Il n'est pas facile de croire en l'importance des mots et d'un texte après avoir vu un documentaire comme celui-ci. Parce que l'image, la nécessité de l'image, est en son cœur. Avec ses caméras, Emad Burnat (le réalisateur principal) ne « fait pas un documentaire ». Il filme comme il respire, pour se prouver qu'il respire, qu'ils res-



pirent tous, qu'il y a cette vie, oui, dans le village palestinien de Bil'in, en Cisjordanie. Sa caméra devient une extension de lui-même. Elle est tour à tour un témoin, une cible, un bouclier – qui lui sauvera la vie.

Alors qu'il semble si banal de nos jours de tout filmer facilement et d'être filmé en divers endroits et souvent à notre insu, la démarche très personnelle de Burnat restituée au geste de filmer toute sa portée et révèle le péril qui peut l'accompagner aussi. Comme l'indique le titre, cinq de ses caméras seront successivement brisées, principalement par les soldats israéliens. Jour après jour, les habitants de Bil'in – lieu et symbole de la résistance à l'occupation israélienne<sup>1</sup> – subissent une répression déraisonnée parce qu'ils

1. Lire D. Barrette et D. Lamoureux, « Bil'in : un village qui refuse de se taire », *Relations*, n° 736, novembre 2009.



osent simplement et pacifiquement revendiquer les terres qui leur appartiennent et qu'Israël leur confisque impunément.

Tout est troublant dans ce film, mais le plus dérangeant est sans doute la violence à laquelle sont exposés les enfants. Les quatre fils d'Emad Burnat, comme tant d'autres, partagent la réalité des adultes, qui les habituent tôt à se tenir debout dans ce qui semble être leur sort sur cette terre. Ils manifestent, respirent des gaz lacrymogènes et tous voient certains des leurs tomber sous les balles ou se faire arrêter par les militaires de façon arbitraire, parfois même en pleine nuit. Car il s'agit bien de donner aux habitants de Bil'in l'envie de se terrer pour toujours dans le silence, la soumission, la résignation. Et d'assombrir, aussi, la moindre de leurs victoires.

Le film ne discourt pas longuement sur l'histoire du conflit israélo-palestinien ni sur l'ensemble des difficultés que pose l'occupation dans la vie des Palestiniens, même si les entraves à la liberté de circuler et de travailler apparaissent bien clairement. Il se concentre sur la réalité brute de la colonisation d'un territoire, de la terre où ces villageois veulent vivre en paix et se font réprimer parce qu'ils osent le dire et exiger une justification pour ce qui leur arrive. Il montre aussi le sacage non seulement des vies, mais de la beauté du paysage et de la nature qui accompagne le développement illégal des colonies et la construction du « mur de la honte » condamné tant par l'ONU que par la Cour internationale de justice de La Haye. Comme on le sait, la reconnaissance historique de l'État palestinien par les Nations unies, en

décembre dernier, n'a en rien freiné l'arrogance de cette expansion qui se poursuit.

Au fil des événements tragiques qui bouleversent leur existence, l'enjeu pour chacun des protagonistes de cette histoire est de réussir à transformer la colère qui grandit en lui en force de vie et non d'anéantissement de soi-même ou de l'autre. C'est sans doute l'une des clés qui expliquent l'intérêt que suscite ce film primé à travers le monde. Les spectateurs que nous sommes doivent pour leur part transformer l'indignation que font naître ces images en solidarité complémentaire à celle, courageuse, des activistes du monde entier qui, comme le coréalisateur Guy Davidi, vont lutter aux côtés des gens de Bil'in et des autres Palestiniens.

Chose certaine, les Israéliens ne subissent en rien pareille humiliation au quotidien, ni la peur, la violence, la mort et le mépris de leurs droits fondamentaux à cause des Palestiniens. Ceux et celles qui pensent qu'un film



tout aussi dramatique pourrait montrer la dure réalité que les premiers endurent, comme s'il s'agissait toujours de voir les deux côtés de la médaille, ne pourront que constater l'absurdité d'une telle idée en voyant le documentaire d'Emad Burnat. *Cinq caméras brisées* le dit – le crie – avec éloquence.

CATHERINE CARON



## AU-DELÀ DE L'ÉCONOMISME

Bernard Élie et Claude Vaillancourt (dir.)

### **SORTIR DE L'ÉCONOMIE DU DÉSASTRE: AUSTÉRITÉ, INÉGALITÉS, RÉSISTANCES**

Ville Mont-Royal, M éditeur (collection Mobilisations), 2012, 160 p.

Cette initiative du Réseau pour un discours alternatif sur l'économie s'ouvre sur un constat sans appel: les politiques et le discours économiques dominants sont responsables d'un véritable désastre se manifestant en crises économiques, sociales et environnementales. Les auteurs de ce collectif cherchent ensuite à décortiquer les recettes qui y ont conduit pour leur opposer des solutions concrètes permettant d'éviter l'austérité, tout en érigeant une économie plus équitable. Ce programme se décline en une dizaine de textes courts et accessibles synthétisant les principaux enjeux économiques auxquels est confronté le Québec contemporain.



La première partie du livre porte sur trois grands thèmes servant d'arrière-plan au reste de l'ouvrage. Philippe Hurteau nous invite à dépasser l'idée reçue voulant que le néolibéralisme soit un mouvement de démantèlement étatique, en expliquant qu'il s'agit plutôt d'un processus de reconversion de l'État mettant ce dernier activement au service de l'économie de marché. Claude Vaillancourt propose pour sa part un bilan critique des accords de libre-échange en soutenant qu'ils n'ont pas rempli leurs promesses, débouchant sur la hausse des inégalités, sur l'affaiblissement de la démocratie, la détérioration des conditions de travail, des crises économiques, l'accroissement du pouvoir des transnationales au détriment des économies locales et la déréglementation environnementale. Bernard Élie conclut cette première partie en revenant sur les mutations qui ont permis au secteur financier de s'imposer pour dominer le reste de

l'économie. Faisant le lien avec la dernière crise financière, l'auteur propose des solutions concrètes pour faire du financement de l'économie un bien public profitable à tous.

La seconde partie du livre est composée d'analyses sectorielles. Bien que chacun des sujets très variés qui y sont abordés soit traité de façon indépendante, des liens organiques et une vue d'ensemble plus synthétique se dégagent de cette succession d'analyses, d'expositions de problèmes et de propositions de solutions.

Apparaît ainsi en filigrane un État qui tend à délaisser son rôle redistributif, ou du moins à se priver des moyens de l'assumer pleinement. C'est ce qu'illustrent l'analyse de Sylvie Morel sur les baisses d'impôts consenties aux plus riches, et celle que fait Normand Mousseau des lacunes du système de redevances sur les ressources naturelles. Ces deux formes de privation de recettes fiscales n'aident en rien à résorber le poids déjà incapacitant de la dette souveraine, dont le fonctionnement est décortiqué par Louis Gill. En conséquence de cet abandon, des mesures d'austérité sont adoptées, contribuant à la création, au maintien, voire à l'exacerbation d'inéquités sociales et économiques. Josée Lamoureux tente d'en prendre la mesure à partir du cas de l'augmentation des inégalités de revenus. Pierre Beaulne l'illustre également en exposant le caractère régressif de la nouvelle fiscalité d'usagers qui se met en place avec le recours accru à la tarification des services publics. Ce contexte semble dès lors défavorable à l'amélioration des régimes publics de retraite, dont Michel Lizée indique les insuffisances, de même qu'au développement des programmes sociaux que Ruth Rose juge nécessaires à l'atteinte de l'équité salariale entre les hommes et les femmes.

Notons que cette lecture transversale est facilitée et orientée par la présentation des grands enjeux d'ordre politique, économique et financier de

la première partie du livre. Ces derniers permettent en effet de relier les analyses sectorielles de la deuxième partie, qui fournissent par ailleurs d'utiles illustrations, et de leur donner sens. Outre la valeur informative de chacun des textes, c'est l'interaction qui s'établit ainsi entre les deux sections qui fait, en partie, la force de cet ouvrage collectif.

Le Réseau offre ainsi une contribution solide au débat public, qui est susceptible de susciter une adhésion aux orientations proposées. Parmi celles-ci, notons la répudiation des composantes illégitimes des dettes souveraines, la gestion des ressources naturelles dans une optique multigénérationnelle, la mise en place d'une imposition solidariste tenant compte de l'augmentation marquée des revenus des hauts salariés et l'instauration de régimes de transferts conjuguant efficacité économique et justice sociale. La tâche sera cependant plus ardue s'il s'agit d'élargir la portée de ce contre-discours auprès des économistes libéraux, des décideurs et de leurs relais médiatiques.

**MAXIME LEFRANÇOIS**

## **L'ESPÉRANCE JOYEUSE**

Xavier Gravend-Tirole

### **LETTRES À KATERI**

Montréal, Le Jour, 2012, 230 p.

Xavier Gravend-Tirole est né à Montréal. Il termine actuellement une thèse de doctorat à Lausanne sur le métissage interreligieux. Membre fondateur du Relais Mont-Royal – un centre de spiritualité destiné aux jeunes adultes –, il est aussi membre du mouvement suisse Christianisme social. Ces quelques éléments biographiques aident à tracer les contours du type de quête et d'ouverture à l'altérité dont il est question dans son premier roman.

L'auteur nous convie en effet à un parcours étonnant, ayant pour but de



nous sortir de notre zone de confort. L'ouvrage est d'ailleurs dédié à «toutes celles et ceux qui s'interrogent sur le christianisme avec le désir de mieux connaître – ou de rafraîchir – son visage calme et généreux, ouvert aux grands vents du monde, et plein d'espérance pour l'humanité de demain».

Ainsi, Xavier Gravend-Tirole met en scène deux personnages principaux: Xavier (sorte d'*alter ego*) et Kateri. On apprend vite que les deux se sont aimés. Puis, la foi les a séparés. Xavier a décidé de tout quitter pour entrer dans la vie monastique, au sein d'une communauté religieuse avant-gardiste. Kateri, quant à elle, est athée et farouchement critique de l'Église et de la religion. Elle s'explique mal les choix de Xavier et questionne ses convictions. Au fil de leurs échanges épistolaires, entre le Bas-du-Fleuve et Montréal, Xavier tente de décrire son expérience à Kateri. Il lui parle d'une tradition religieuse vécue de façon ouverte, moderne et libre. Il cherche à rendre compte d'une foi chrétienne fondée sur l'amour, l'ouverture aux autres et la joie profonde.

Nous sommes ici dans un dialogue fictif qui s'étale sur environ deux ans. De cette correspondance, seules les longues réponses de Xavier aux lettres de Kateri nous sont données à lire. La parole de cette dernière reste donc en filigrane, telle la voix de «l'autre en soi», sorte d'interlocutrice imaginaire ou de dédoublement de la conscience. L'artifice n'est pas sans intérêt, mais le résultat n'est pas tout à fait convainquant. En effet, plus on avance dans la lecture, plus ce monologue épistolaire tourne parfois au style de l'essai – avec des développements explicatifs un peu trop longs et didactiques.

Cette critique marginale n'entache toutefois pas la qualité générale de l'écriture et la noblesse du projet qui

caractérisent ce livre: retrouver des mots chargés de sens et d'humanité pour traduire une expérience de foi avec intelligence et sensibilité. Comme l'indique l'auteur dans son avant-propos: «Le visage de Kateri se reflète à travers toutes ces personnes que je croise sur ma route, farouchement rétives, sceptiques ou simplement curieuses devant le christianisme contemporain.» Sans fuir l'épreuve, l'angoisse et le doute, sans ignorer les visages grimaçants du dogmatisme et du fondamentalisme, c'est d'abord à l'espérance joyeuse qui traverse sa tradition de foi que le personnage de Xavier veut ici rendre témoignage.

Cette volonté de «donner voix à un christianisme plus libéral, ouvert de cœur et d'esprit, soucieux de justice sociale et d'une plus grande harmonie avec le monde» est plus que jamais nécessaire. Le livre de Xavier Gravend-Tirole y contribue bellement, et d'une façon originale où le romancier se mêle au théologien avec autant de talent que d'authenticité.

**MARCO VEILLEUX**

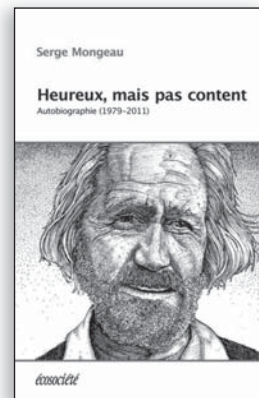
**UNE VIE DE MILITANCE**

Serge Mongeau  
**NON, JE N'ACCEPTÉ PAS**  
 Autobiographie, tome 1 (1937-1979)  
 Montréal, Écosociété, 2005, 296 p.  
**HEUREUX, MAIS PAS CONTENT**  
 Autobiographie, tome 2 (1979-2011)  
 Montréal, Écosociété, 2012, 210 p.

Avec *Heureux mais pas content*, Serge Mongeau a finalement répondu à la demande de plusieurs de ses proches l'enjoignant d'écrire le second tome de son autobiographie, après *Non, je n'accepte pas*, publié en 2005. En terminant la lecture de ce deuxième volume, on ne peut qu'être impressionné et se demander «comment peut-on rester fidèle, toute sa vie durant, à une telle radicalité?» Et aussi, «ne pourrions-nous pas, nous-mêmes, en faire un peu plus?»

Pas reposant, l'ami Serge! Son souci des autres et son besoin de justice le conduisent en effet, dès le scoutisme de sa jeunesse, à prendre part à une multitude d'engagements, qui jalonnent et marquent l'histoire sociale et politique du Québec. C'est le cas notamment de la mise sur pied des Chantiers de Montréal et de l'organisation communautaire en milieu défavorisés, de la défense des prisonniers politiques durant la crise d'octobre 1970 ou de la création des CLSC et de la promotion d'une médecine pour la santé plutôt que contre la maladie, par exemple. Serge Mongeau s'impliquera aussi dans la protection des réfugiés politiques du Chili, en 1973, dans la création de Nos impôts pour la paix. Sa contribution s'étend aussi au débat public, en particulier avec la fondation des éditions Écosociété, mais aussi avec ses nombreuses réflexions – notamment sur l'abolition de l'armée et la simplicité volontaire – et prises de position au sein de mouvements comme celui de la décroissance ou Villes en transition. Et la liste n'est pas exhaustive!

C'est pour partager cette riche histoire de luttes avec les jeunes générations que l'auteur a entrepris d'écrire son autobiographie, qui nous offre la perspective subjective de l'acteur lui-même, avec ses indignations, ses doutes et ses échecs. Avec une franchise désarmante, il partage non seulement sa vie publique, mais aussi son cheminement plus intime, citant souvent des passages de son journal, écrits à chaud. «J'écris ce livre dans le même esprit que j'ai vécu toute ma vie: j'ai toujours eu l'impression que je ne m'appartenais pas, que j'étais au service de la collectivité; mon histoire appartient aussi à la collectivité», nous confie-t-il (premier tome, p. 11).





C'est donc un pan de notre histoire que nous (re)découvrons à travers la sienne. Pas l'histoire dominante ou officielle, mais celle de la dissidence, de l'opposition, des marges. «Toute ma vie, j'ai été en marge de la société sans être vraiment marginal», avoue l'auteur dans l'introduction du premier tome. Les titres donnés à chacun des deux tomes ne pourraient d'ailleurs être plus évocateurs. Incapable de voir passer l'injustice ou la bêtise sans se sentir interpellé, Mongeau ne peut être qu'éternellement insatisfait. Et pourtant, au terme de son parcours, il se dit clairement heureux.

C'est ce paradoxe de la vie militante qui est sans doute le legs le plus précieux de Serge Mongeau : son abnégation lui apporte, au bout du compte, le bonheur; son renoncement aux biens matériels superflus lui donne une incroyable liberté de choix; son refus de compromettre ses principes en fait néanmoins un interlocuteur recherché; son existence, affranchie des valeurs dominantes, est perçue comme porteuse de sens et visionnaire dans un monde qui se cherche. Serge Mongeau : une de ces personnes pas commodes mais indispensables.

**DOMINIQUE BOISVERT**

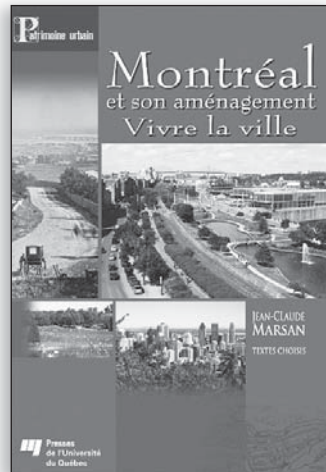
## URBANISME CRITIQUE

Jean-Claude Marsan

### **MONTRÉAL ET SON AMÉNAGEMENT. VIVRE LA VILLE.**

Textes choisis. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012, 320 p.

Publié à l'occasion de la remise d'un doctorat honorifique de l'UQAM à l'urbaniste et architecte Jean-Claude Marsan, ce livre présente une série de textes – choisis parmi plus de 400 – qui ont jalonné tant sa carrière riche et prolifique que l'actualité urbanistique montréalaise. Et matière il y a, car,



comme nous le rappelle l'auteur, Montréal est l'une des villes les plus complexes d'Amérique du Nord de par sa situation géographique, son histoire qui s'échelonne sur près de 400 ans et ses particularités culturelles reflétées tant par sa population que par son vocabulaire architectural. Il faut le dire d'emblée, le livre est une somme incontestable de données à la fois historiques, théoriques et pratiques. On y déniche nombre de renseignements factuels, de compléments d'information ou de menus détails qui échappent généralement à celui qui s'intéresse aux questions urbanistiques sans être spécialiste. En ce sens, on peut dire que le livre est destiné à un public large qui souhaite être introduit à des questions complexes relatives à l'aménagement urbain montréalais. De surcroît, l'auteur n'hésite pas à énoncer ses propres visions du développement de la métropole. Il se positionne et propose des solutions concrètes à différents problèmes importants, que ce soit en faveur de l'accès des citoyens aux berges du fleuve, en matière de patrimonialisation ou concernant l'importance des espaces verts dans une ville (pour ne nommer que ceux-là). En ce sens, on ne pourrait lui reprocher d'être détaché des questions qu'il sou- lève.

L'éditeur a opté pour une présentation non pas chronologique, mais plutôt thématique, divisée en trois parties. Ainsi, des textes d'époques et de sujets différents se chevauchent et s'entrecroisent, faisant se dégager des aspects fort variés des diverses questions abordées. Ce choix formel offre l'avantage

d'être plus «pratique» pour des étudiants ou chercheurs qui voudraient traiter de l'un ou l'autre des propos du livre, sans devoir tout lire du début à la fin. Ce choix permet également d'observer plus facilement les changements historiques qui sont advenus depuis les 40 dernières années et de les mettre en perspective par rapport aux enjeux contemporains.

Toutefois, le recueil a peut-être le défaut de ses qualités. Cette superposition de textes écrits pour différentes publications sur des sujets parfois connexes évite difficilement les répétitions, et ce, dans chaque partie du livre. Cela n'enlève rien à la qualité des textes, bien sûr, mais on peut se demander si une réécriture complète, qui aurait intégré la diversité du contenu du livre en éliminant les dédoublements, n'aurait pas eu un effet plus percutant.

Une perspective critique unifie tout de même l'ensemble des textes présentés, qu'il s'agisse d'une volonté de pointer les écueils du «développement» municipal – en s'affairant à proposer d'autres manières de penser l'histoire de la constitution de Montréal – ou de mettre en lumière des aspects méconnus de son architecture. En somme, l'ouvrage est une véritable synthèse critique de 30 ans d'urbanisme, portant sur des dossiers chauds qui ont marqué la métropole québécoise. Il faut mentionner l'importance d'une telle publication dans un contexte où on aborde peu ces questions dans l'espace médiatique autrement que de façon fragmentaire ou complaisante.

Pour terminer, soulignons que le livre est ponctué de superbes images d'archives (privées et publiques) qui viennent aiguiller la lecture, en plus d'offrir des informations complémentaires pertinentes.

**JASMIN MIVILLE-ALLARD**

# *Voir* au-delà des titres des journaux avec l'École d'été sur les médias, les religions et la politique

Peut-on dire que les médias contribuent à la construction de la religion comme « problème social » ?

Les médias peuvent-ils tout dire des religions, s'en moquer et les critiquer?

Quel rôle jouent les nouveaux médias sociaux dans les interactions entre religions et politique?

 UNIVERSITÉ DE  
SHERBROOKE | *Voir au futur*

Ce microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en études du religieux contemporain sera offert au Campus de Longueuil.

**Du 13 mai au 21 juin 2013**

## INFORMATION ET INSCRIPTION

1 800 267-8337, poste 63613

Sylvie.Lemelin@USherbrooke.ca

[USherbrooke.ca/fater/ecole-ete](http://USherbrooke.ca/fater/ecole-ete)



## LES RELATIONS INTERCULTURELLES

Un moyen de combattre  
le racisme et d'atteindre l'égalité  
entre les êtres humains

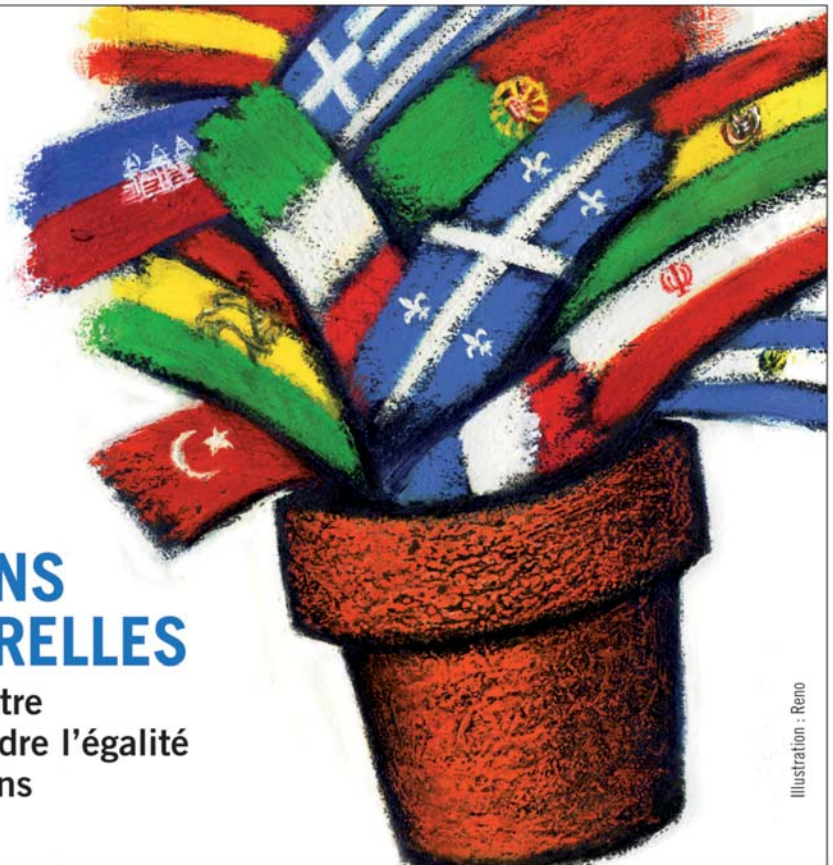


Illustration : Reno

# DONNEZ VOTRE OPINION!

LA SODEP RÉALISE UNE ÉTUDE SUR LE LECTORAT DES REVUES CULTURELLES. PLUS DE VINGT REVUES Y PARTICIPENT :  
24 IMAGES | À BÂBORD! | ART LE SABORD | BRÈVES LITTÉRAIRES | CAP-AUX-DIAMANTS | CINÉ-BULLES | CONTINUITÉ | ESSE | ETC | JEU REVUE DE THÉÂTRE  
ENTRE LES LIGNES | L'ACTION NATIONALE | LES ÉCRITS | LETTRES QUÉBÉCOISES | LIBERTÉ | LURELU | NUIT BLANCHE | QUÉBEC FRANÇAIS | RELATIONS | SÉQUENCES  
SPIRALE | VIE DES ARTS | XYZ. LA REVUE DE LA NOUVELLE



RENDEZ-VOUS AU

[WWW.REVUEOPINION.COM](http://WWW.REVUEOPINION.COM)

AIDEZ-NOUS À MIEUX VOUS CONNAÎTRE ET DITES-NOUS CE QUE VOUS PENSEZ DE VOTRE REVUE CULTURELLE PRÉFÉRÉE. VOTRE OPINION EST IMPORTANTE.

## EN PARTICIPANT, VOUS COUREZ LA CHANCE DE GAGNER L'UN DES PRIX SUIVANTS :

- Une paire de billets pour une production de **La Veillée** au **Théâtre Prospero** à Montréal (valeur de 64 \$)
- Une paire de billets pour une pièce au **Théâtre Aux Écuries** à Montréal (valeur de 50 \$)
- Une paire de billets pour une pièce au **Théâtre La Chapelle** à Montréal (valeur de 60 \$)
- Une paire de billets pour une pièce au **Théâtre de la Bordée** à Québec (valeur de 70 \$)
- Une paire de billets pour une production de l'**Orchestre symphonique de Laval** (valeur de 104 \$)
- Un ensemble-cadeau de livres du **Groupe Ville-Marie Littérature** (valeur de 150 \$)
- Un ensemble-cadeau de livres de la maison d'édition **La Peuplade** (valeur de 100 \$)
- Un ensemble-cadeau de livres de la maison d'édition **Lux** (valeur de 142 \$)
- Un ensemble-cadeau de livres de la maison d'édition **Écosociété** (valeur de 300 \$)
- Un ensemble-cadeau de livres de la maison d'édition **Leméac** (valeur de 127 \$)
- Un abonnement d'un an à une revue membre de la **SODEP** (valeur de 45 \$)

LA  
VEILLÉE  
THÉÂTRE  
PROSPERO

AUX ÉCURIES

SCÈNES CONTEMPORAINES  
LA CHAPELLE

THÉÂTRE DE LA  
BORDEE

OS  
Orchestre  
symphonique  
de Laval

VILLE-MARIE  
LITTÉRATURE  
Une compagnie de Québec Media

La Peuplade  
édition et diffusion d'art

LUX

ÉCOSOCIÉTÉ  
À CONTRÉ-ÉQUATRI

LEMÉAC

sodep  
Société de développement  
des périodiques  
culturels québécois

sodep  
Société de développement  
des périodiques  
culturels québécois



Patrimoine  
canadien

Canadian  
Heritage

Canada